

Festival KONGO RIVER

Rapport de la deuxième édition
Juin 2022



SOMMAIRE

INTRODUCTION

Le Fleuve Congo, au cœur des défis environnementaux, culturels et socio-économiques.

LANCEMENT OFFICIEL

Le coup d'envoi de la 2^{ème} Édition du Festival Congo River a été donné le mardi 14 Juin dans les Installations du bateau « Majestic River ».

CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE

THÈME PRINCIPAL : Le Fleuve Congo, au cœur des défis environnementaux, culturels et socio-économiques.

ACTIVITÉS CONNEXES

En plus de la conférence scientifique annuelle et du festival grand public, cette année, kongo river a mené des activités parallèles afin de vulgariser...

FESTIVAL KONGO RIVER

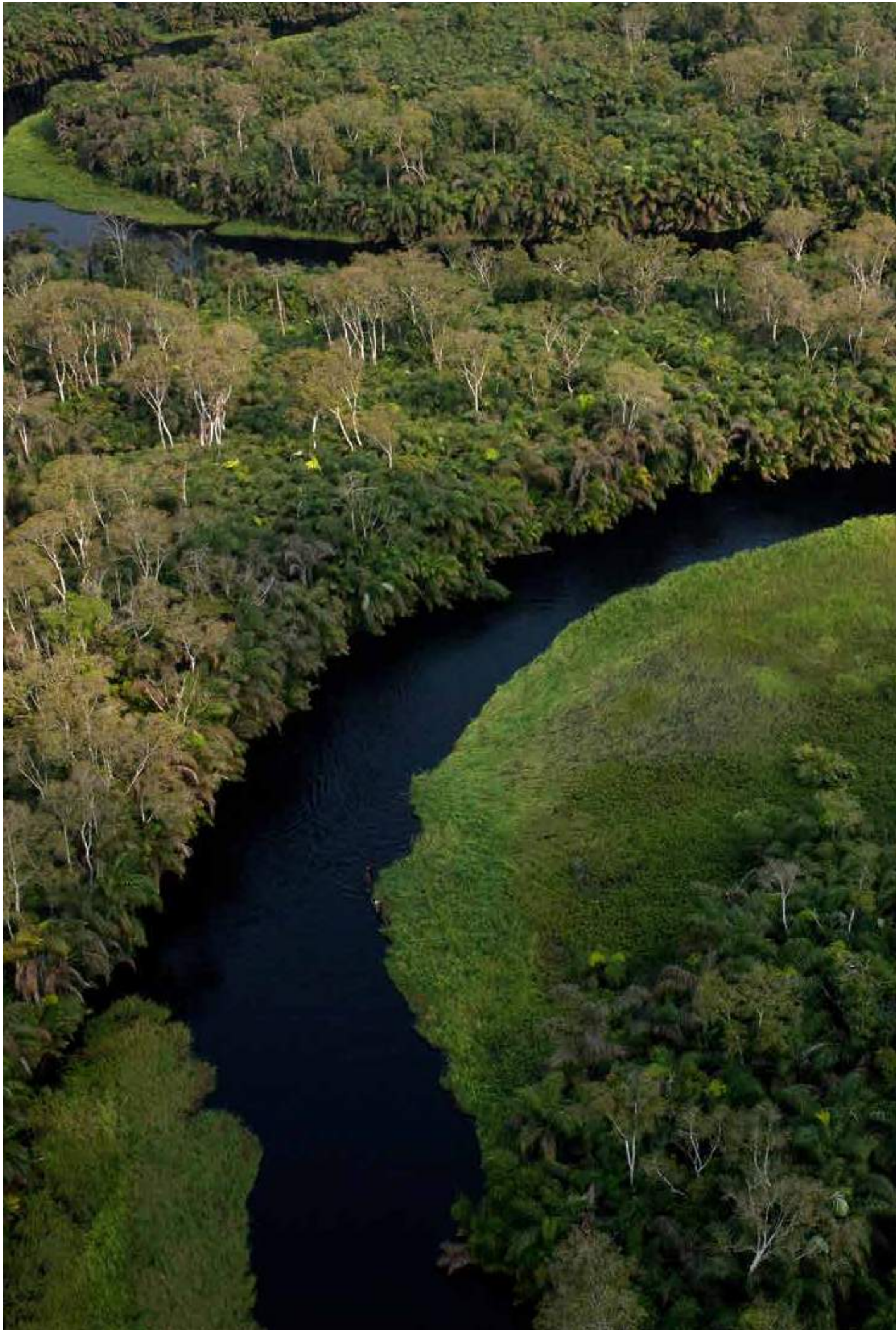
La musique étant un des meilleurs canaux de vulgarisation et de sensibilisation auprès du grand public, particulièrement congolais...

2^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL KONGO RIVER : BILAN

Au terme de cette deuxième édition, nous nous disons pleinement...

REMERCIEMENT KONGO RIVER

Au nom de toute l'équipe Kongo River, nous remercions vivement nos partenaires pour leur soutien sans lequel cette initiative ne saurait perdurer.



LE FLEUVE CONGO, AU CŒUR DES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX, CULTURELS ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

INTRODUCTION

LA PETITE HISTOIRE

Le Festival Kongo River est un événement conçu en 2021 par l'ONG KONGO RIVER qui a pour mission la valorisation et la protection des eaux du bassin du Congo ainsi que le développement socio-économique du pays au travers d'une exploitation éco-responsable des eaux dudit bassin.

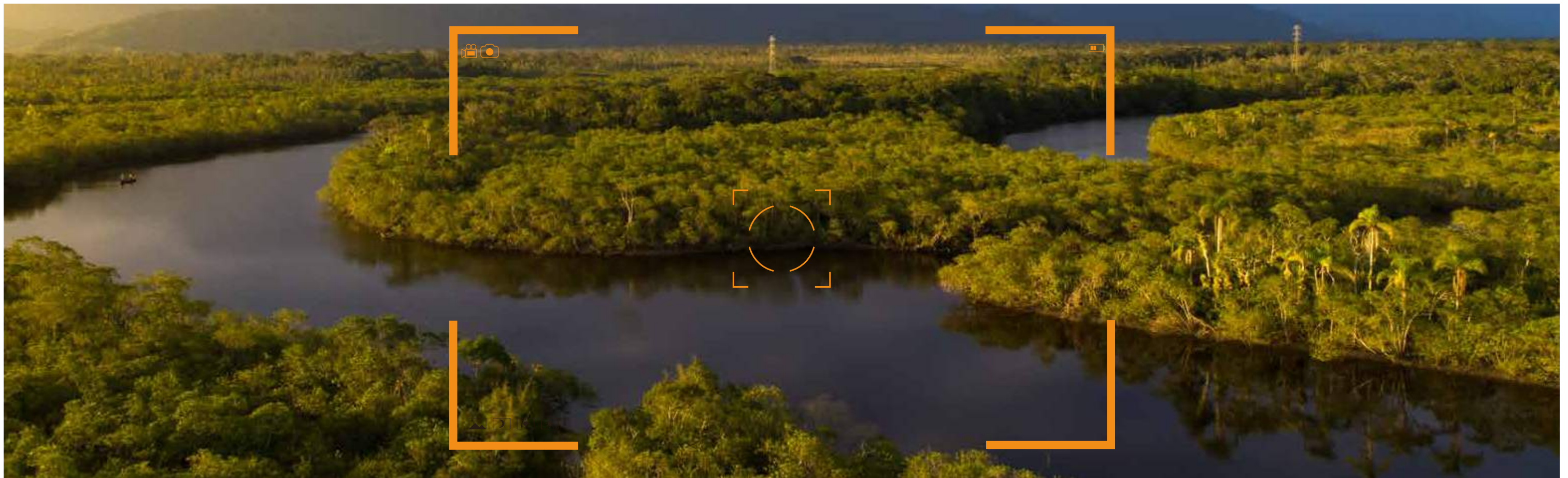
Le festival se positionne donc comme un rendez-vous écologique international, un carrefour où scientifiques, chercheurs, structures étatiques, investisseurs, étudiants, artistes, médias, ...viennent échanger sur les enjeux et opportunités liés au fleuve Congo et à son bassin versant.

L'originalité de cet événement tient de son concept hybride, qui associe les réjouissances foraines à un colloque scientifique qui aborde sans ambages des questions

urgentes d'environnement et d'écologie, de conservation de patrimoine culturel, ainsi que des opportunités économiques pour améliorer les conditions de vies des populations riveraines particulièrement mais aussi celle de tout le pays voir de la région.

OBJECTIFS

Holistique autant que multidimensionnel, ce festival poursuit plusieurs objectifs majeurs et d'actualité comme : l'écotourisme, l'urgence climatique, le respect de l'environnement, l'économie bleue, ainsi que la promotion des pratiques culturelles, artistiques et culinaires congolaises. Il s'agit aussi de rendre le pays attractif pour les étrangers, inciter le retour de la diaspora (de sa matière grise et de ses ressources), attirer le « **green funding** », promouvoir le tourisme vert et relever l'auto-estime des Congolais.



A cet effet, il importe de contribuer aux efforts en cours pour protéger la biodiversité du fleuve Congo, patrimoine mondial abritant en son sein des espèces endémiques fauniques et végétales qui font la spécificité du pays dans la chaîne de valeur halieutique. L'ONG Kongo River entend promouvoir l'engagement du secteur privé dans l'économie bleue et plus particulièrement dans le domaine de la pêche responsable et durable.

LES ENJEUX DE L'HEURE

Au point de vue la lutte contre

le changement climatique, le Bassin du Fleuve Congo qui est intrinsèquement lié à la Forêt d'Afrique centrale, deuxième puits de carbone du monde en termes de superficie mais premier du monde en termes de capacité de séquestration de carbone. En effet, sa capacité de captation de gaz à effet de serre est de 0,61 milliards de tonne par an contre 0,1 pour l'Amazonie, soit cinq fois plus.

Le bassin du fleuve Congo doit donc être protégé pour la survie de la planète. Un éveil des consciences au niveau

individuel, collectif, étatique et mondial est nécessaire et tous les acteurs de la vie nationale congolaise doivent être sensibilisés du rôle majeur que l'on doit jouer du fait de notre position géographique.

Ainsi, le message central que le Festival tient à faire passer est le suivant : **Le Congo et son Fleuve peuvent encore aider le monde "Tout n'est pas perdu !"**

A la veille de la COP27, la COP « africaine », il est important que nous, africains, nous rappelions notre contribution à la préservation de la planète et de

l'importance de mutualiser les efforts autant que les ressources pour des programmes d'atténuation du changement climatique par une gestion adéquate et durable de la biodiversité.

Des engagements financiers ont été annoncés depuis la COP21 (Accord de Paris). Il est nécessaire de passer à l'action.

Cette prise de conscience qui doit pousser vers des décisions internationales et la réorientation des flux financiers doit pouvoir appuyer également des activités

écologiquement responsables et les économies circulaires, se manifestant à la fois par la croissance du tourisme éco-culturel mais aussi le retour aux médecines, pratiques, alimentations alternatives et traditionnelles en s'appuyant sur le savoir ancestral des descendants des peuples premiers.

A travers le Festival Kongo River qui se veut être aussi une initiative citoyenne, son objectif est aussi celui de participer à la prise de conscience de la jeunesse, la valorisation et la protection d'un des plus beaux patrimoines du monde : **Le Fleuve Congo, colonne vertébrale de notre pays, élément fédérateur, symbole d'unité nationale.**

Ce volet culturel de préservation du patrimoine culturel lié à notre patrimoine naturel est le ciment d'une jeunesse africaine consciente et décidée à voir le changement passer par elle.

CONTENUS

La deuxième édition du Festival Kongo River :
14 AU 19 JUIN 2022

Si la première édition s'est déroulée en format réduit en 2021 en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, cette deuxième édition a pu se décliner conformément à l'ambition des initiateurs du Festival Kongo River de réaliser un événement grandiose pour magnifier le fleuve majestueux, riche des promesses et d'espérances.



Son thème principal a été :
« **Fleuve Congo, au cœur des défis environnementaux, culturels et socio-économiques** »

Au menu de cette deuxième édition, il y a eu trois grandes phases :

- i) Le 14 juin 2022 : une randonnée fluviale en marge de la cérémonie officielle de lancement.
- ii) Le 16 juin 2022 : une conférence scientifique agrémentée d'un safari dans un parc naturel.

iii) Du 17 au 19 juin 2022, un festival grand public mettant en exergue la richesse et la variété culturelle du continent africain.

En parallèle, des activités connexes ont été organisées : action de dépollution du fleuve avec les pêcheurs, concours de poésie sur le fleuve Congo, journées scientifiques ludiques pour les enfants et adultes profanes sur la chimie de l'eau et la lutte contre la pollution aquatique ainsi que le tourisme culinaire.

Aux termes de cette deuxième édition qui vient de tirer ses rideaux, le plaisir est notre de vous présenter le présent rapport qui revient sur ce qu'a été ce moment grandiose de festivités et d'échanges autour du Majestueux Fleuve Congo et vous partager les messages clés à retenir pour la poursuite de cet effort commun de préservation et de valorisation de ce patrimoine mondial.

L'équipe
**KONGO
RIVER**

Le coup d'envoi de la 2ème Édition du Festival Congo River a été donné le mardi 14 Juin dans les Installations du bateau « **Majestic River** ».

En présence d'un parterre de personnalités dont le Ministre du Tourisme, SEM **Modero N'simba** et son homologue en charge de la Culture, Arts et Patrimoine, SEMme **Catherine Kathungu**, cette cérémonie inaugurale a également connu la participation de plusieurs autres personnalités étatiques (notamment du Parlement et des agences nationales), du corps diplomatique et des experts du secteur du tourisme.

Prenant la parole, ces personnalités ont partagé des messages d'une importance cruciale dont nous tentons d'en donner la substance ci-dessous :

VINCENT KUNDA, PRÉSIDENT DE L'ONG KONGO RIVER

« Nous sommes persuadés que cette deuxième édition sera marquée dans les annales comme le socle fondateur du sursaut écologique de la RDC ».

Le promoteur du Festival Kongo river, M. Vincent Kunda, s'est félicité du soutien et de l'accompagnement public et privé, dont bénéficie ce festival, tant sur le plan national qu'international, signe de l'importance de la cause que poursuit ce Festival.

Ce premier festival touristique de la République Démocratique du Congo (RDC) vise à célébrer et à valoriser toutes les ressources dont regorgent le fleuve Congo.



**Vincent Kunda, président de
l'ONG Kongo River**

Cet événement contribue à 15 objectifs de développement durable sur les 17, à savoir (par ordre d'importance) :

ODD 14 : vie aquatique, par la préservation de la biodiversité du Fleuve Congo et de tout le réseau hydrologique de la RDC.

ODD 6 : Eau propre et assainissement : à travers la lutte contre la pollution aquatique.

ODD 15 : Vie terrestre : la dégradation des lits des rivières a un impact très fort sur les inondations en milieu urbain, la qualité de l'eau a un impact sur la qualité de la vie terrestre pour les peuples riverains, l'érosion côtière affecte l'habitat humain...

ODD 8 : Travail décent et croissance économique : le potentiel de la RDC de nourrir sa population à travers notamment la pêche, l'agriculture, le transport et le loisir.

ODD 9 : Industrie, innovation

et infrastructure, le développement d'une industrie écoresponsable est nécessaire pour le développement de la RDC tout en préservant les ressources pour les générations futures.

ODD 7 : Energie propre et d'un coût abordable : notre réseau hydrographique est en mesure d'assurer l'autonomie énergétique à la RDC et à de nombreux autres pays (+ de 100 000 MW de potentiel hydroélectrique en RDC).

ODD 3 : Bonne santé et bien-être, la qualité de l'eau a un impact direct sur la santé et le bien-être car l'eau est un élément vital pour l'homme

ODD 1 : Pas de pauvreté, le développement de la RDC grâce à une exploitation rationnelle du Fleuve Congo est possible.

ODD 2 : Faim « Zéro », le potentiel halieutique de la RDC ainsi que les

autres exploitations du Fleuve Congo sont en mesure de réduire la faim.

ODD 10 : Inégalité réduites, l'exploitation du Fleuve Congo et ses affluents de la source à l'embouchure permet un développement local et réduit ainsi les inégalités entre les mondes urbains et ruraux, mais aussi entre les sexes, rejoignant ainsi l'ODD 5.

ODD 12 : Consommation et production responsables, toute exploitation des ressources naturelles doit être effectuée dans une approche durable.

ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, la préservation du Fleuve Congo et de sa biodiversité est une activité efficace d'atténuation au changement climatique.

ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces, le Fleuve Congo, colonne vertébrale du

Congo est un élément unificateur qui peut servir à cimenter le sentiment national entre les différents peuples du Congo.

ODD 17 : Partenariat pour la réalisation des objectifs : le Fleuve Congo doit être l'objet de mobilisation de tous pour sa préservation et sa valorisation, contribuant ainsi aux différents ODD susmentionnés.

ODD 5 : Egalité entre les sexes : cet aspect transversal ne peut être négligé. Aucun développement n'est possible en écartant près de la moitié de la population. Les opportunités économiques et la réduction des inégalités à travers un travail décent contribueront significativement à l'égalité des sexes. Car comme il est de notoriété publique, l'une des causes principales de violences basées sur le genre est la vulnérabilité économique des femmes dont beaucoup d'hommes abusent.

Les ODD 3 (Education de qualité) et 11 (Villes et



communautés durables, bien que n'étant pas liés directement à la préservation du Fleuve Congo et ses externalités positives, pourraient également être adressés en tant que corollaires d'une réduction de la pauvreté (pris dans son sens large) qui se traduirait par l'amélioration générale des conditions de vie des populations y compris leur habitat et l'accès aux services sociaux de base, comme l'éducation. L'Etat pourrait donc profiter de ce Momentum à travers un très bon aménagement du territoire et une offre éducationnelle plus étendue et de qualité.

« Contrairement à la 1ère édition, que nous avons réalisé sous la Covid-19 avec format adapté, nous avons une programmation musicale très riche avec des artistes qui viennent d'un peu de partout notamment de France, de Cote d'Ivoire, des Antilles, du Bénin.

Sur le plan scientifique, il a présenté les thématiques intéressantes de la 2ème

édition, suscitant ainsi l'intérêt des participants.

Rappelant l'objectif du festival, il est allé sur le constat de l'ignorance de nombreux congolais de la valeur de ce patrimoine, d'où la nécessité de lancer cette activité et au bord du fleuve justement.

SON EXCELLENCE MONSIEUR MODERO N'SIMBA MINISTRE DU TOURISME LE MINISTRE DU TOURISME

SEM Modéro N'simba, s'est dit honoré de co-présider le lancement de cette deuxième édition et a profité de l'occasion pour remercier les organisateurs dudit Festival, avant de vanter le Fleuve Congo qui fait l'honneur et la fierté de la RDC.

Il a également évoqué la question environnementale et la nécessité de bâtir une synergie pour une protection efficace de cette richesse touristique.



**Son Excellence Monsieur
Modero N'simba
Le ministre du Tourisme**

« Nous sommes l'unique pays ayant bénéficié d'un fleuve mais qui n'a pas de circuit touristique. Nous devons travailler le dessus. Et si nous voulons qu'à l'avenir ce fleuve ne puisse pas avoir plus de plastiques que de poissons, nous devons travailler ensemble.

Nous voici aujourd'hui devant un grand projet qu'accompagne le ministère du Tourisme pour valoriser le fleuve Congo. ... Le gouvernement congolais à travers mon ministère sera toujours derrière-vous pour mieux vendre l'image de la RDC. », a dit le ministre Modero.

SON EXCELLENCE MME CATHERINE KATHUNGU FURAHA, MINISTRE DE LA CULTURE, ARTS ET PATRIMOINE

Dans son allocution, SEMme Catherine Kathungu Furaha a émis le vœu de voir cette deuxième édition mettre en synergie les différents secteurs connexes au fleuve dont l'écotourisme, l'environnement,

le transport fluvial, les énergies renouvelables et la culture.

Ce qui est en ligne avec la nature holistique et multidimensionnelle du Festival Kongo River.

Tout en encourageant les organisateurs du festival kongo River pour l'image positive de la RDC qu'ils mettent en avant, elle a invité l'assistance à s'imprégner de ces valeurs positives et de prendre conscience de la richesse de ce fleuve, à en parler et à sensibiliser autour de soi.

Elle a également souligné l'originalité du Festival Kongo River, qui, contrairement à la majorité qui se limite à l'aspect richesse naturelle du Fleuve Congo, valorise ce dernier en tant que patrimoine.

Pour elle, l'aspect patrimoine que nous reconnaissons à ce fleuve est une forme de culture identitaire propre à la RDC.

A photograph of Mme Catherine Kathungu Furaha, Minister of Culture, Arts and Heritage, speaking at a podium. She is wearing a blue and white patterned dress and is looking towards the left. A microphone is in front of her. In the background, a man in a red shirt is partially visible. To the right, there is a yellow banner with some text and a logo.

**Mme Catherine Kathungu Furaha,
Ministre de la Culture, Arts
et Patrimoine**

« Le Fleuve Congo, a-t-elle ajouté, est notre identité, notre culture ».

Pour ce faire, la Ministre de la Culture, Arts et Patrimoine a invité l'auditoire à protéger ce fleuve en le préservant de la pollution.

Elle a également exprimé sa satisfaction de voir présents les représentations diplomatiques des pays amis accrédités en RDC, un geste qu'elle encourage d'autant plus que c'est une opportunité de vendre positivement l'image de notre pays à travers des activités des fils du pays.

Pour Son Excellence Mme Kathungu, le festival Kongo River est une occasion pour les Congolais de consolider l'unité nationale au cours de ce fleuve.

L'AMBASSADE DES ETATS- UNIS

L'apport des Etats-Unis autant à travers son Ambassade que son organisme d'aide au développement (USAID), a été très déterminant encore pour

cette deuxième édition après la première.

A travers Mme Marion Epuk, Chef de Mission Adjointe à l'Ambassade des Etats-Unis en RDC, les Etats-Unis s'est dit très honoré d'être parmi les partenaires du Festival du Kongo River, pour un hommage à ce fleuve qui représente la beauté naturelle et le pouvoir et la souveraineté de tout un peuple.

Ainsi, le partenariat des USA à travers sa représentation en Rdc s'est matérialisé à travers la prise en charge de scientifiques notamment la professeur Jambeck, qui a été l'une des intervenantes principales de la conférence scientifique, M. Engunda Alain, ainsi que la prise en charge de l'exposition de neuf (9) photographes congolais tout au long du festival.

« ...Vous avez peut-être constaté la présence de photos extraordinaires sur le bateau. En effet, c'est dans le cadre de notre partenariat avec le Festival Kongo River que neuf

A photograph of Mme Marion Epuk, a woman with braided hair and glasses, wearing a white blazer over a patterned top. She is standing at a podium with a microphone, looking down at a document she is holding. The background is slightly blurred, showing other people and a yellow wall.

Mme Marion Epuk, Chef de Mission Adjointe à l'Ambassade des Etats-Unis en RDC

Fleuve vies

En imaginant son immensité de 4371km de longueur, sa profondeur de 220m d'altimétrique, sa capacité à générer de l'énergie par sa puissance cosmopolite poussant avec force l'envie de vivre.

La superficie de 2.345 million km², la République démocratique du Congo tire son existence par la présence du fleuve dont la population congolaise se lie par ces influents qui s'y déversent. Donc, sans le fleuve Congo, la R.D.C n'existerait pas.

Un fleuve en contre-plongée, un fleuve qui n'envie rien aux autres fleuves, un fleuve qui a été, qui est et qui restera un fleuve, un fleuve binational, indépendant, libre, un fleuve avec un grand F. Un fleuve rocailleux, humide, influence la fertilité du sol et tapissant le pays qu'il habite, de la verdure avec sa traversée dans la forêt équatoriale, un fleuve poissonné, fleuve souffle, l'eau du Congo, l'eau universelle futuriste.

La deuxième édition du festival Kongo River en collaboration avec l'ambassade des États-Unis, expose des artistes photographes issus de club des photographes du département d'Etat de l'ambassade des États-Unis à Kinshasa, à travers les photos qui ont pour but de sublimer le fleuve dans sa beauté qui crée un environnement frais, sa profondeur qui accroît la biodiversité en jouant un très grand rôle dans l'écosystème, sa puissance qui génère de l'énergie. Mais aussi et surtout comment les peuples des villes côtières en font usage dans leur quotidien.

Qui est ce fleuve qui murmure et qui danse, qui chantonne des récits affluents...
Fleuve qui nourrit des âmes, qui les conditionnent et les éduquent
Fleuve qui jadis n'attend ni ne sommeil ; fleuve qui nous fait vivre,
Fleuve nature et fleuve berceau, fleuve beauté.
Fleuve joie, qui arrose les rives du quotidien
Souvenirs et mémoires s'y entremêlent
Bonheurs et douleurs y somnolent
Fleuve souffle, fleuve vie, fleuve rires, fleuves pleurs.

Comme le dit certaines phrases de poète américain *Maya Angelou, dans ; Au rythme du matin.*

"Ici, enracinez-vous à côté de moi.
Le rocher, la rivière, l'arbre, votre pays".

Fleuve né libre, épris, colonisé et sans tache
Fleuve hospitalier et n'a aucune race de rage
Fleuve avenir, fleuve espoir et futur
Fleuve ya bana mboka, fleuve ya Afrika !

Organisé par l'ambassade des États Unis à Kinshasa,
Organisé par Anastasie Langu Lawinner, Bienvenu Dumbi, Gloire Ndoko, Deo Mvula, DeWitt John Makengo, Jamil Lusala Nkenda, Kavira Vahighene Myra Dunoyer, Reagan Apata, Samy Ntumba Shambuyl, avec Charlotte Fadare and Robert Carrubba.



photographes très talentueux ont été chargés de prendre ces photos afin de mettre en valeur l'importance culturelle et économique du fleuve Congo » a confié Mme Marion Epuk.

« Le présent festival offre une excellente opportunité de rencontrer les représentants du gouvernement, les scientifiques et les artistes, tous ayant pour objectif commun de protéger l'environnement et de célébrer la beauté du Congo.

Nous estimons que ce partenariat et ce soutien aux artistes et aux scientifiques contribueront à promouvoir la conversation relative à la protection de l'environnement entre nos deux pays et nous attendons avec enthousiasme notre succès commun », a-t-elle conclu.

LE DIRCAB VPM INTERIEUR

Le vice Premier Ministre et Ministre de l'intérieure et décentralisation étant empêché, s'est fait représenter par un de

ses conseillers, qui a amorcé son allocution par une explication à l'auditoire le rôle que joue la sécurité dans des évènements culturel et touristique.

D'après lui, il existe un lien intrinsèque entre la sécurité la paix et le développement socioéconomique d'une nation.

Il a ensuite présenté ces vives et sincères félicitation à l'équipe organisatrice de cette deuxième Edition du festival kongo River, tout en encourageant cette dernière à continuer et multipliée des efforts pour la matérialisation des prochaines éditions.

Le représentant du ministre de l'intérieure a ajouté que l'initiative donnant naissance à ce festival contribue à la matérialisation de la vision du chef de l'état, celle de construire au cœur du continent africain un états fort, attrayant prospère et solidaire.



**M. Godefroid Tshimanga, DIRCAB
Vice Premier Ministre de l'intérieur**

En effet, le tourisme fait partie de l'axe 37 du programme d'action du gouvernement de la république 2021-2023, celui de faire de ce secteur un levier stratégique afin de booster la diversification de l'économie à travers une série des partenariats public et privé en créant des conditions propices à son essor en tant qu'industrie.

Tout en insistant sur le fait que ce fleuve est le symbole de l'unité nationale, le représentant du ministre a présenté à l'auditoire un tableau complet des avantages que les populations du monde et de la RDC en particulier peuvent tirer de ce magnifique et précieux patrimoine et a tenu à rappeler aux participants que son ministère veille à sa sécurisation d'une manière optimale.

Pour conclure son allocution, le représentant du vice Premier ministre de l'intérieure et décentralisation a appelés les potentiels investisseurs, opérateurs culturels, économique et touristique à capitaliser les atouts dont la RDC dispose à travers ce fleuve.

L'AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

SEM Dr. Oliver Schnakenberg, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de République Fédérale d'Allemagne a entamé son discours par un partage d'expérience personnelle.

En effet, avant que le gouvernement de son pays ne l'accrédite en République démocratique du Congo, l'ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne a beaucoup entendu parler du Fleuve Congo, et d'ajouter que les documentations, les reportages, documentaires télévisuels qui ont abordé la question du fleuve Congo n'ont pas su explorer les différentes facettes de ce majestueux fleuve, ses richesses et son mystère.

Tout en paraphrasant la star de la musique congolaise, Fally Ipupa, en disant « Il faut seulement goûter les merveilles de ce fleuve pour ne pas l'oublier », il a ensuite noté que c'était un grand honneur pour lui de participer à cette cérémonie de

lancement de la deuxième édition du festival kongo River.

Le premier représentant de la République fédérale d'Allemagne en RDC, a également puisé dans les annales de l'histoire de la rumba congolaise pour faire un clin d'œil aux congolais à travers une phrase de la chanson célèbre de Grand Kallé, en lingala « **Ebale ya Congo** ».

Cette phrase dit « **Ebale ya Congo, ezali lopango te kasi ezali nzela** », traduit en français « **Le Fleuve Congo n'est pas un enclos mais plutôt un chemin** », une composition des années 60 qui demeure un classique de la musique congolaise.


Magnifiant ce patrimoine qu'est le fleuve Congo, l'ambassadeur de l'Allemagne a détaillé à l'auditoire les différentes opportunités économiques, touristiques et culturelles que ce fleuve représente non seulement pour la RDC, mais aussi pour le continent africain et le monde.

Il a également mentionné que son pays la République fédérale d'Allemagne demeure

consciente et attentive aux enjeux que représente le bassin du Congo.

C'est la raison pour laquelle son pays et la République démocratique du Congo ont mis sur pieds une coopération afin de valoriser et protéger cette richesse qui maintient la stabilité du cycle écologique mondiale ; coopération qui s'est concrétisée par l'adoption de la loi relative à l'eau, l'appui à la **CICOS** pour la navigabilité sur le fleuve, l'appui aux programmes du Centre Régional de Formation en Navigation Intérieure (CRFNI), la réhabilitation des 18 centres de la société nationale de production de l'eau potable (REGIDESO), la mise en place du contrôle citoyen sur la qualité des services publics de l'eau et bien d'autres projets, tout en promettant que son pays va continuer à accompagner la RDC sur ces différentes questions.

Pour conclure, il a félicité et encouragé les organisateurs du festival kongo River pour cette initiative.

A photograph of SEM Dr. Oliver Schnakenberg, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary of the Federal Republic of Germany, speaking at a podium. He is wearing a blue suit and a dark tie, looking down at a document in his hands. A microphone is positioned in front of him. In the background, another man in a red shirt is partially visible. To the right, a yellow banner with the text 'Objectifs' and a target icon is visible.

**SEM Dr. Oliver Schnakenberg,
Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire de République
Fédérale d'Allemagne**



Honorable Ados Ndombasi

HONORABLE ADOS NDOMBASI

Au nombre des invités de marque ayant richement marqué de leurs passages le Festival Kongo River, le député national Ados Ndombasi. Plus qu'un élu de peuple, cette personnalité connue du monde culturel, événementiel et socio politique est de tous les combats. Dans son mot Ados Ndombasi a commencé par rendre un hommage mérité au fleuve qui représente pour lui une véritable merveille de notre temps car le festival est en soi l'une des plus belles manières de magnifier ce bijou. Il a, à l'occasion d'encourager les initiateurs pour leur contribution à pousser le monde à aduler la grandeur et la renommée de la Rdc.

Ce dernier est revenu sur la question de la préservation de la nature en général qui devient inéluctable surtout en termes d'investissements face à la problématique de l'exploitation abusive de cette ressource qui représente un

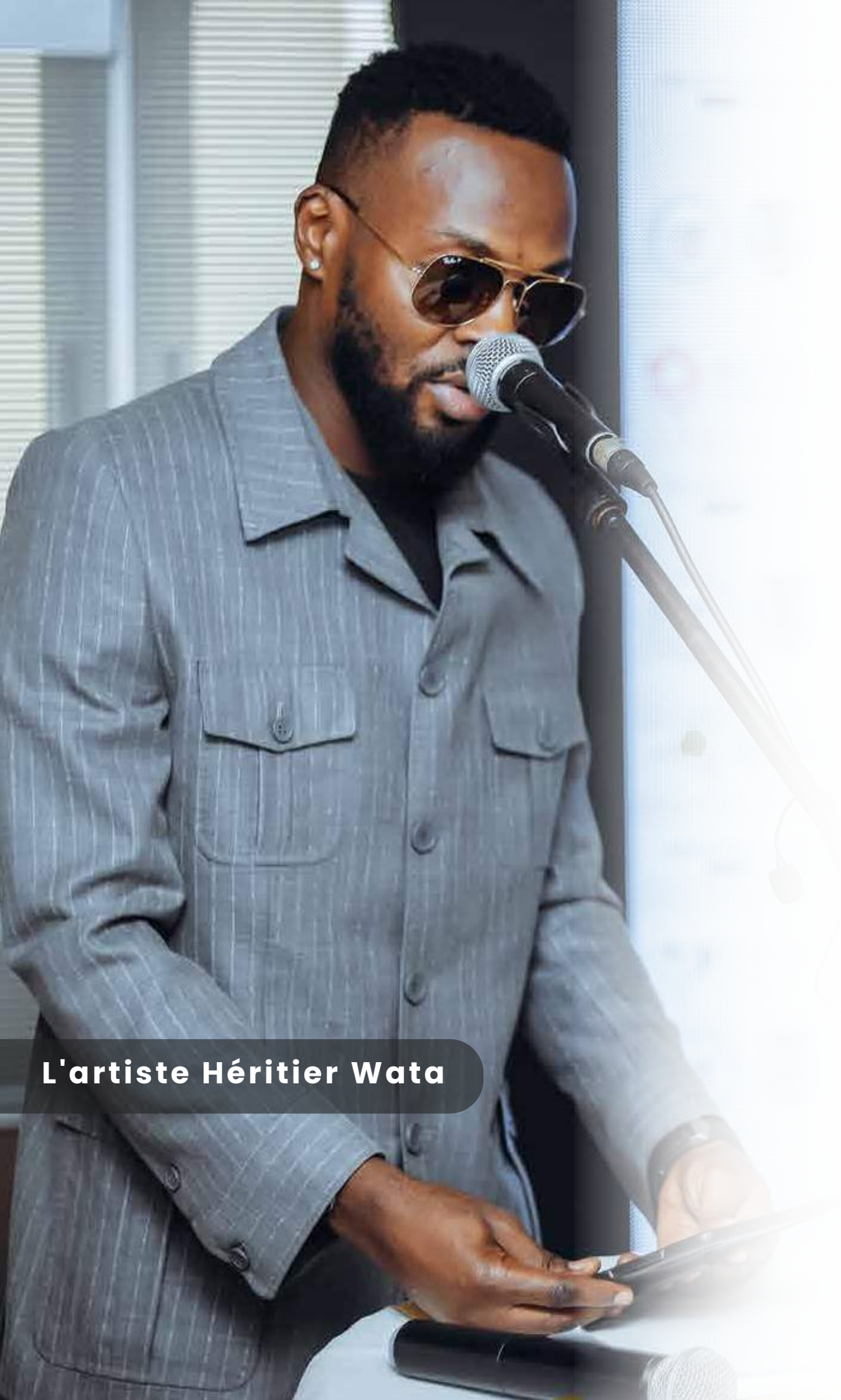
héritage commun pour toute la Nation congolaise, mais aussi pour l'Afrique et le monde.

D'où le rappel et l'appel fervent d'Ados Ndombasi à tous et à chacun quant à sa responsabilité, dans sa sphère d'influence, de protéger le fleuve CONGO, richesse tant pour les générations présentes que pour la postérité. Pour terminer, l'orateur a fini par lancer un fervent.

HÉRITIER KABEYA BONDONGO DIT HÉRITIER WATANABE

La deuxième édition du festival n'a pas dérogé à la règle, une édition étant égal à son ambassadeur.

Ainsi pour 2022, c'est l'artiste Kabeya Bondongo dit Héritier Wata qui a su suspendre le temps pour dire son mot de circonstance et surtout remercier les organisateurs pour le choix porté sur sa personne.



L'artiste Héritier Wata

"Nous sommes tous des héritiers de ce beau et majestueux Fleuve colonne vertébrale de notre beau pays", a-t-il rappelé.

C'est pourquoi, en tant que digne fils de ce pays, l'artiste et ambassadeur du tourisme a trouvé opportun d'apporter son soutien à ce festival qui représente selon lui « une belle vitrine pour vendre la destination de notre beau pays par son fleuve ». Et d'ajouter "Nous portons tous le rêve d'un Congo uni et prospère. Ce rêve qui dope nos âmes et nous maintient debout vit dans une musique immortelle, NOTRE RUMBA NATIONALE, PATRIMOINE UNIVERSEL DE L'HUMANITE.

Il a également rappelé le volet historique de la rumba, à travers son lien avec les peuples riverains du Fleuve Congo."

Avec beaucoup d'humilité, l'artiste Héritier Wata s'est dit fier de porter la bannière de la Rumba congolaise à travers le monde.

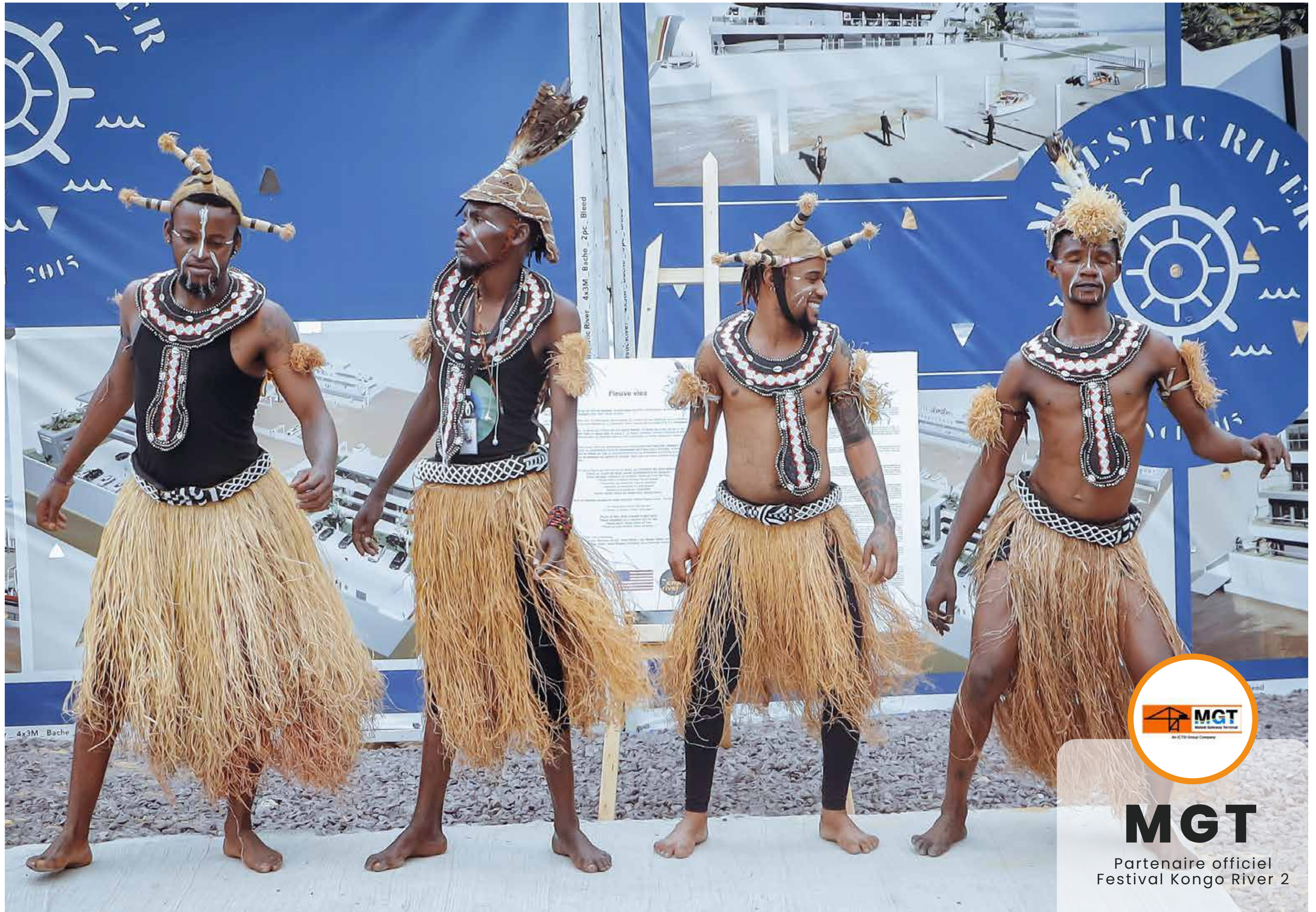
CONCLUSION

La présence de ces personnalités et leurs allocutions dénotent de l'importance du Fleuve Congo au niveau national et mondial et de la pertinence d'un tel festival pour lui rendre hommage ainsi que des actions concrètes pour le préserver en tant que ressource naturelle pour le développement et le rayonnement de la RDC mais aussi et surtout pour l'avenir de la planète.

Ceci a constitué l'objet de la conférence scientifique qui s'est tenu au Parc de la Vallée de la N'SELE le 16 juin 2022.







MGT

Partenaire officiel
Festival Kongo River 2

II • Conférence SCIENTIFIQUE

Thème PRINCIPAL

« FLEUVE CONGO, AU CŒUR DES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX, CULTURELS ET SOCIO-ÉCONOMIQUES »

Lieu et date : 16 juin 2022, Parc de la Vallée de la N'SELE

Moment crucial du Festival, la conférence scientifique permet d'aborder de manière méthodique un sujet d'intérêt pour la préservation du Fleuve Congo, son exploitation durable et sa valorisation en tant que patrimoine.

Pour cette seconde édition, l'ONG Kongo River s'était assigné trois objectifs à atteindre :

- Sensibiliser le grand public à la protection de ce bijou national qu'est le fleuve Congo ;

- Offrir un cadre d'échanges entre les différents acteurs du secteur de l'eau afin de dégager des pistes de solutions concrètes aux problèmes actuels liés à la valorisation, la protection et l'exploitation rationnelle de la richesse hydrographique du bassin du Congo ;

- Mettre en relation les porteurs de projets dans le secteur de l'eau aux potentiels investisseurs, organismes de financement, structures d'accompagnement ou pouvoirs publics pour la matérialisation desdits projets.



Retenons cependant, que dans le but d'atteindre les plus jeunes afin de leur inculquer la culture du développement durable, des classes écolos ont été organisées durant cette deuxième édition et les résultats ont été très satisfaisants au regard de la forte participation des plus jeunes.

1. DÉROULÉ

Dans son mot de circonstance,

M. Vincent Kunda, initiateur du Festival Kongo River, a rappelé les résultats attendus de cette conférence :

- Des participants plus informés et outillés pour la protection des rivières et des cours d'eau de la RDC au travers des exposés et des échanges qui seront établis.

- Des recommandations pertinentes à mettre en place ou à soumettre aux personnes habilitées.

Il a fini son mot en invitant une slameuse ivoirienne Amee, qui a électrisé l'assistance avec un slam qui rend un hommage vibrant à l'eau.

Ensuite, des intervenants et panélistes ont pris la parole ou exposé sur des matières bien définies selon l'agenda ci-dessous :

PARTIE 1 : DEPOLLUTION DES EAUX DES RIVIER

#	SOUS-THÈME	PANÉLISTE	STRUCTURE
1	PAROLE AUX PÊCHEURS ET MARAÎCHÈRES	REPRÉSENTANTS	COPECOP
2	LE PARC DE LA VALLÉE DE LA N'SELE, POU MON DE LA VILLE DE KINSHASA	M. GOMMAIRE BELGRIMS GESTIONNAIRE DU PARC	PARC DE LA VALLÉE DE LA N'SELE
3	CONCEPT SOS RIVIERES	PROF CÉLINE SIKULISIMWA	FUTURA ENVI 4WARD
4	DE LA MER À LA SOURCE : RÉDUIRE LES PLASTIQUES DANS NOTRE ENVIRONNEMENT	DR. JENNA R. JAMBECK	UNIVERSITÉ DE GÉORGIE CIRCULARITY INFORMATICS LAB
5	TRAITEMENT DES EAUX, SORTIR DES CHEMINS BATTUS EN VALORISANT LES RESSOURCES NATURELLES LOCALES.	CT M. MAX SEKE VANGU	UNIKIN
6	LES RESSOURCES EN EAU EN RDC : OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE L'EAU	PROFESSEUR TSHIMANGA	UNIKIN
7	BRALIMA ET LA GESTION DE SES EFFLUENTS	M. GUYLAIN MATENZOLO, QUALITY CONTROL AND SYSTEM MANAGER	BRALIMA
8	PROJET ENGenga ENGALA	FERNAND KADIMA EXPERT	KONGO RIVER

PARTIE 2 : ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE

#	SOUS-THÈME	PANÉLISTE	STRUCTURE
1	GESTION DURABLE DES FORÊTS POUR LA PRÉSERVATION DU RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA RDC : UNE APPROCHE INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES	ALAIN ENGUNDA, INSTITUTION AND GOVERNANCE SPECIALIST	CARPE (USAID)
2	MÉCANISMES LÉGAUX DE CONSERVATION DU FLEUVE CONGO ET SES PERSPECTIVES	ME MATHY YAV	

PARTIE 1 : DÉPOLLUTION DES EAUX DU FLEUVE CONGO

Dans cette première partie de la conférence, dédiée aux actions concrètes et propositions pour la dépollution des eaux du Fleuve Congo, plusieurs panélistes, experts dans leurs domaines respectifs ont su captiver l'attention de l'auditoire, leur prouvant qu'il est possible avec des actions à petite ou grande échelle, et surtout avec des solutions locales d'envisager un Fleuve Congo exempt de souillure.

1° LA CORPORATION DES PÊCHEURS DE KIMPOKO

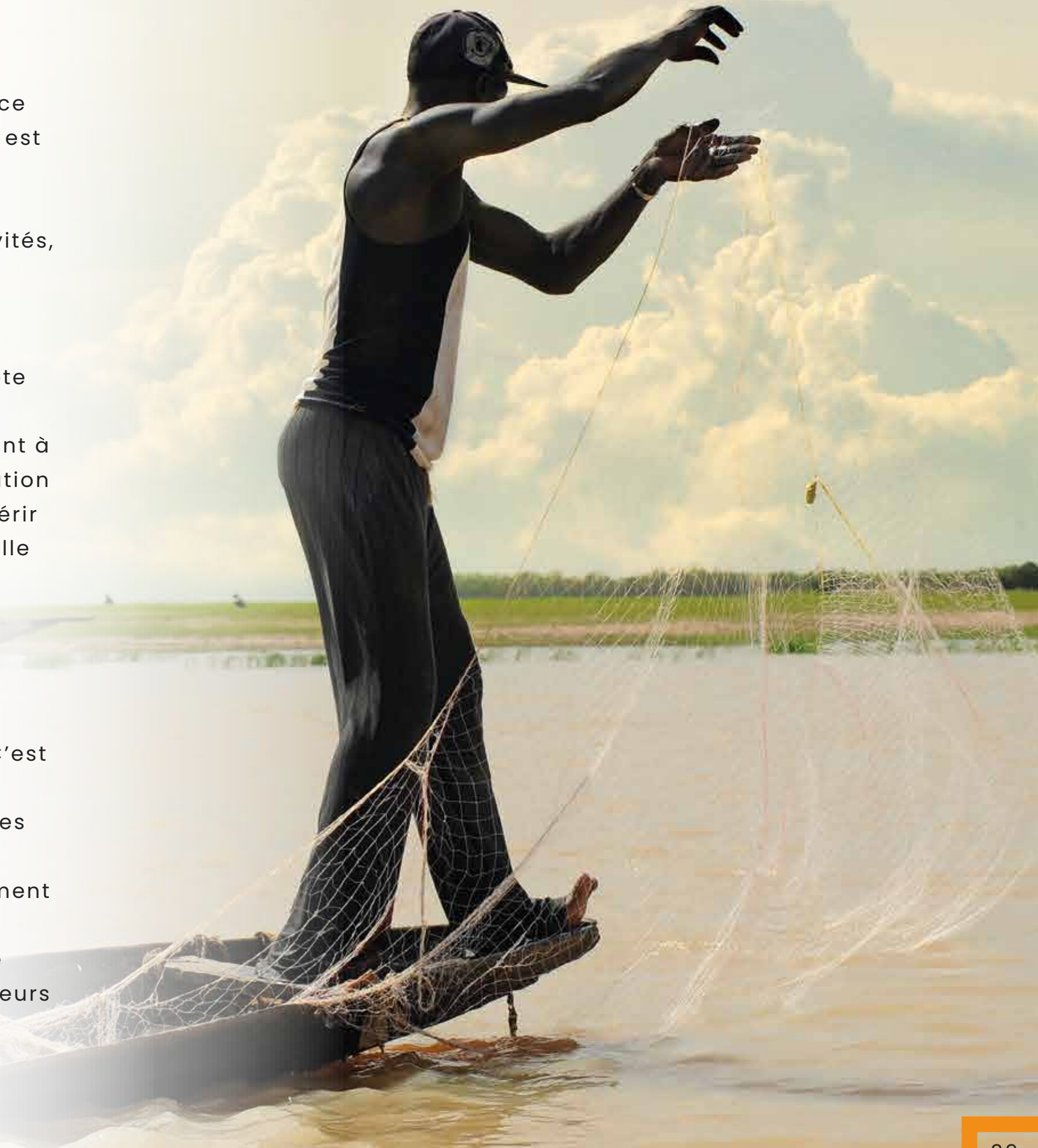
En liminaire de la conférence, la corporation des pêcheurs de Kingabwa a pris la parole à travers son représentant, M. Ngepa.

En effet, il était important de donner la parole aux plus vulnérables et affectés par la pollution plastique et ses conséquences néfastes :

les pêcheurs, dont la source principale de subsistance est menacée.

Dans le cadre de ses activités, l'ONG Kongo River avait précédemment effectué un passage à Kimpoko dans la commune de Limete (à Kingabwa) de la ville province de Kinshasa, allant à la rencontre de la corporation des pêcheurs pour s'enquérir de la situation dans laquelle évoluent ces acteurs d'un des multiples secteurs de l'économie informelle de notre pays.

Le constat est alarmant. C'est pourquoi il a été rendu nécessaire de faire venir les pêcheurs eux-mêmes afin qu'ils s'adressent directement aux personnes (ou institutions) en mesure de changer un tant soit peu leurs conditions de précarité avancée.



S'exprimant en Lingala, une de nos quatre langues nationales, M. NGEPA a durant son allocution, commencé par féliciter l'ONG Kongo River en mentionnant, l'importance de ce cadre d'échange qui leur a été offert afin qu'ils puissent eux aussi émettre leur point de vue. Puis il a relevé le problème relatif à la pollution des cours d'eau par les déchets de tout type mais plus ceux en plastique, qui ont malheureusement impacté négativement leur production. Ce dernier a ensuite expliqué que le fait que leur activité soit autant impactée, entraîne des répercussions au niveau de leurs ménages mais également au niveau du marché congolais qui est contraint d'importer le poisson, à des prix parfois exorbitants.

Il a fini son plaidoyer en demandant aux scientifiques et décideurs présents lors de ces accises de ne pas rester insensibles à ce problème, mais à s'imprégner de la situation et de mettre en place des méthodes de remédiation.

2° LE PARC DE LA VALLÉE DE LA N'SELE, POUMON DE LA VILLE DE KINSHASA, PAR M. GOMMAIRE PILGRIN

A travers son gestionnaire principal, M. Gommaire Pilgrin, ce site à haute portée écologique et environnementale a été présenté.

Il faut savoir que les parcs de la vallée de la N'SELE est un vaste projet écologique de la RDC qui absorbe plus de 60 % de gaz toxique de la Capitale, résultat de la pollution de l'air par les industries et de l'activité humaine.

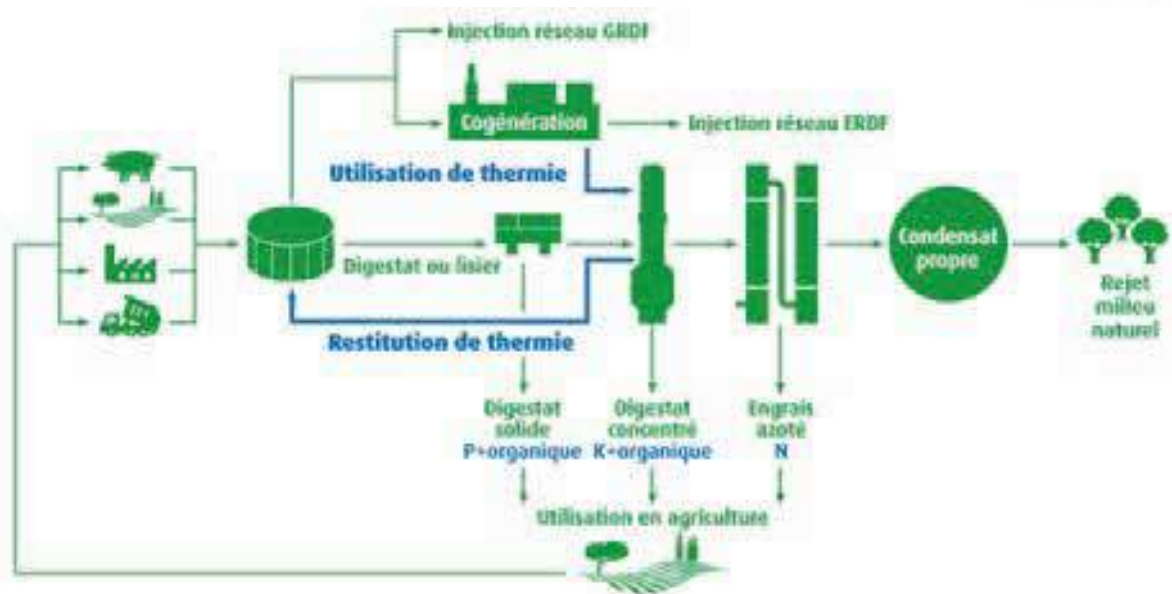
C'est cet élément qui a milité au choix de ce parc pour accueillir la deuxième édition du festival Kongo River.

M. Belgrims a également présenté aux conférenciers le projet de la production de l'électricité, de biogaz et d'engrais naturels à partir



M. Gommaire Pilgrin, Dg du Parc de la vallée de la N'sele

d'excréments humains et animaux grâce à des biodigesteurs. Il a recommandé que ce projet puisse être répliqué dans des communes à forte démographie comme Masina et passer à plus grande échelle dans l'avenir.



Source : Parc de la Vallée de la N'sele

3° CONCEPT SOS RIVIERES PAR L'ONG FUTURA ENVI 4WARD

MM. Dan Tshimini et Emmanuel Kalemba, assistants de Madame la professeur Céline Sikulisimwa, professeure de renom de l'Université de Kinshasa en chimie de l'eau et de l'environnement et Présidente de l'ONG FUTURA ENVI 4WARD, ont pris la parole en son nom pour s'entretenir avec les participants autour du concept SOS Rivières.

Présentant une partie des résultats des travaux de la professeure Céline, qui milite depuis maintenant plus de 10 ans sur les aspects relatifs à la protection des rivières en analysant les paramètres physico-chimiques et bactériologiques des cours d'eau de la ville de Kinshasa afin de proposer/prendre les actions idoines pour arrêter ce fléau.

Le concept SOS Rivères est une action de l'ONGD Futura Envi 4WARD qui met en lumière deux phénomènes. Il s'agit des phénomènes MUNDUKI et NYETERIE. En effet, ces deux phénomènes polluent les



M. Marcel Mbaya et M. Emmanuel Kalemba

rivières et sont à l'origine de plusieurs maladies hydriques qui mènent parfois à la mort ou du moins paupérisent la population.

Hormis ces deux pratiques, il existe de nouvelles pratiques notamment celle des hôpitaux de la place, qui se débarrassent de leurs déchets spéciaux dans les rivières les plus proches, mais également celui des modes d'entretien des véhicules dans les différents garages de Kinshasa qui généralement aboutissent à une gestion calamiteuse des déchets, plus précisément les huiles usées.

Recommandation :


- Mettre en place un observatoire susceptible de pouvoir alerter les décideurs sur l'état de vulnérabilité des cours d'eau.
- Prise de conscience générale de la nécessité de la protection de l'environnement.

4° DE LA MER À LA SOURCE : RÉDUIRE LES PLASTIQUES DANS NOTRE ENVIRONNEMENT, PAR LE DR. JENNA R. JAMBECK

11 millions de tonnes métriques de plastiques sont déversés chaque année dans l'océan. Chiffre alarmant et difficile à s'imaginer mais bien réel : les océans constituent les déversoirs des activités humaines.

Leur pollution se matérialise de 4 manières principales :

- Polluants rejetés directement vers l'océan.
- Polluants jetés dans les rivières et fleuves qui finiront leurs courses dans l'océan.
- Polluant drainés par les eaux de ruissellement du sol vers les rivières.

A photograph of Dr. Jenna R. Jambeck, a woman with long blonde hair, wearing a dark green cardigan over a dark top. She is seated at a podium, holding a black microphone in her right hand and a silver laptop in her left. She is looking down at the laptop. The background is a blue and white patterned backdrop with the word 'hour' visible. A red and white 'SPECIAL' badge is pinned to her left wrist. The image is partially overlaid with a semi-transparent dark grey box containing her name.

Dr. Jenna R. Jambeck

- Ou polluants transportés par l'air sur les sols ou sur les rivières ou les océans.

Le plastique est l'un des polluants principaux. Il est partout et ses conséquences néfastes dans les océans, fleuves et rivières et sur les humains sont notamment :

- L'asphyxie des poissons et la destruction des écosystèmes.
- La baisse de la pêche du fait de la baisse de la quantité disponible de poissons.
- Les effets sur la santé humaine, tels que le développement de plus en plus de maladies neurologiques ou endocriniennes, neurotoxicité.
- L'impact négatif sur l'économie: baisse de l'industrie de la pêche, baisse de la disponibilité des produits de la pêche dans l'approvisionnement alimentaire, baisse du tourisme du fait de la destruction des paysages.

Le plastique est utilisé principalement pour l'emballage et particulièrement l'emballage à usage unique. De tout le plastique utilisé, seul 9% est recyclé, tandis

que 79% finit jetés dans notre environnement immédiat ou dans nos réseaux des voies navigables.

Les scientifiques ont élaborés deux types de prédictions quant à la manière d'adresser la question du plastique :

1. Le statu quo, Cette approche ne permettra pas de venir à bout du problème du plastique car très peu d'actions efficaces sont actuellement prises à ce sujet.

2. Un effort collectif de réduction du plastique au strict minimum. Elle appelle à l'action immédiate car sinon plus de 25 à 53 millions de tonnes métriques de plastiques continueront à être rejetés dans l'océan.

Prenant exemple sur les États Unies dont elle vient, elle relève que c'est le pays qui produit le plus de plastique par habitant au monde.

Une stratégie nationale de lutte contre la pollution plastique est en cours d'élaboration.

L'approche qu'elle recommande et dans laquelle elle est engagée, est une approche communautaire, qui prône la gestion rationnelle du plastique, son recyclage afin de réduire au strict minimum la quantité de déchets plastiques.

Elle a relevé un élément important de son expérience : les pêcheurs qui sont victimes de la pollution plastique peuvent aussi être pollueurs.

En effet, les matériels de pêche sont jetés sur les berges à la fin de leurs vies et finissent souvent dans les océans, causant d'énormes dégâts aux animaux marins notamment.

Un des facteurs qui pérennisent le plastique est son coût abordable et son côté pratique qui fournit notamment des gains de temps. Cela est valable partout dans le monde malheureusement.

Partageant son expérience des 3 pays dans lesquels elle a eu à faire des études sur la pollution des fleuves et rivières (Inde, Bangladesh et États Unis), le constat est le suivant :

- La plupart des déchets plastiques sont liés aux emballages de paquets de cigarettes, d'emballage de nourritures et pour le cas spécifique des États-Unis, les emballages de boissons qui ne sont pas recyclés.

- Les étiquettes de marque étaient collectées afin de faciliter l'entame du dialogue avec les entreprises productrices de ces produits qui finissaient leur course dans les rivières et fleuves.

Elle a présenté une application de source libre qui est présente dans plus de 100 pays actuellement et qui permet d'avoir des informations fiables et récentes sur l'état des rivières et fleuves.

Afin d'en finir avec la pollution plastique, la scientifique admet qu'il n'y a pas une seule approche unique qui conviendrait à tous les pays. Différentes mesures peuvent être mises en place selon le contexte dont notamment l'interdiction de certains plastiques ou certains usages

de plastiques pour des matériaux plus durables et réutilisables.

Quelle que soit l'approche choisie par le pays, il est crucial de lutter contre la pollution plastique.

En outre, la lutte contre la pollution plastique peut créer un nouvelle économie, créer des emplois et bénéficier à tous les écosystèmes.

Elle a félicité l'organisation de tels festivals pour sensibiliser contre la pollution plastique de nos rivières.

Elle a encouragé l'existence d'un centre de traitement et recyclage du plastique à Kinshasa qui a une capacité d'absorption d'environ 30% seulement du pratique utilisé dans la capitale, mais qui constitue un bon début dans la recherche de solution contre ce fléau.

Elle a rappelé l'importance des données scientifiques pour appuyer les actions des différents acteurs, appelant

ainsi à une synergie d'actions entre les acteurs du monde scientifique, du monde associatif, du secteur privé et des dirigeants.

5° TRAITEMENT DES EAUX, SORTIR DES CHEMINS BATTUS EN VALORISANT LES RESSOURCES LOCALES, PAR M. MAX SEKE, CHEF DE TRAVAUX, UNIKIN

Sous le thème « Traitement des eaux, sortir des chemins battus en valorisant les ressources naturelles locales », ce chercheur a abordé la question du traitement des eaux ainsi que de leur potabilisation sous un angle innovant : l'utilisation de coagulants organiques et sables locaux pour la filtration granulaire plutôt que l'utilisation de produits chimiques de synthèse qui ont des effets néfastes à terme sur la qualité de l'eau, la survie des écosystèmes qui en dépendent, y compris la santé humaine.



M. Max SEKE, Chef de Travaux, UNIKIN

La RDC possède en abondance le sable qui est utilisé comme « massif filtrant », avec différents niveaux d'efficacité en fonction du type de sable. Le végétal A travers son étude de l'espèce sl-B17 qu'il a présenté à l'auditoire, le chercheur MAX SEKE tente de prouver qu'il est possible de trouver des solutions locales aux problèmes locaux. Kongo River partage également cette valeur.

Il recommande une recherche poussée à l'échelle de laboratoire, intermédiaire et industrielle avec rigueur scientifique, afin de valoriser l'efficacité de ces coagulants organiques et sables locaux.

Synthèse de l'étude «sl-B17»

M. Seke est revenu sur l'importance de ces deux concepts en rappelant leurs notions.

Le traitement des eaux est le traitement d'eau est un procédé, une action qui permet de rendre les eaux usées d'une qualité définie, avant de pouvoir la remettre dans le milieu naturel après utilisation. Permettant ainsi de maintenir la qualité des sources tout en préservant les populations utilisatrices de ces eaux

ainsi que les écosystèmes qui en dépendent.

Pour ce qui est de la potabilisation, il s'agit d'un traitement spécifique de l'eau qui consiste à faire subir à l'eau un traitement visant à la rendre potable. Pour être consommée par l'homme, l'eau doit subir un traitement spécifique.

Replaçant les choses dans leur contexte, il a fait remarquer à l'assistance que notre système de potabilisation est resté figé depuis toujours alors que nos cours d'eau sont soumis à une variabilité.

L'étude repose sur deux axes : les réactifs utilisés pour clarifier l'eau et le matériau filtrant pour permettre son traitement physique.

Pour ce qui est du réactif actuellement utilisé, M. Seke a expliqué les raisons d'utilisation du sulfate d'aluminium dans le traitement des eaux.

Il s'agit là d'un réactif inorganique qui apporte des ions positifs multivalents ayant pour rôle de neutraliser les éléments

électronégatifs, responsables de la turbidité de nos cours d'eaux.

Cette neutralisation impliquera par la suite une agglomération de plusieurs particules petites au départ, mais qui verront leur taille et poids croître jusqu'à leur permettre de sédimenter. C'est ce que l'on appelle la 'floculation'.

Se servant d'un schéma reprenant les étapes de la potabilisation de l'eau, M. Seke a fait remarquer aux participants qu'au niveau du décanteur, il se forme des boues très riches en Aluminium qui sont par la suite rejetées dans les rivières les plus proches.

Cela constitue le premier problème de notre méthode de potabilisation : l'Aluminium peut être responsable de la maladie d'Alzheimer, du cancer et est neurotoxique.

Après avoir placé cette problématique, M. Seke a invité l'assistance à découvrir un autre réactif qui est de nature organique et susceptible d'être utilisé comme substituant du Sulfate d'aluminium. Il s'agit donc d'un coagulant pouvant être extrait d'une plante qui se retrouve dans notre pays plus

précisément dans la province du Kongo Central à plus ou moins 200 m d'altitude et précisément à Mbanza Ngungu. Retenons cependant que la littérature renseigne que cette espèce qui est au centre de l'étude menée, se retrouve aussi au Gabon, Ghana et Nigéria.

Attirant l'attention des participants sur le rôle que doivent jouer les scientifiques, M. Seke a expliqué que sortir des sentiers battus n'est possible qu'en questionnant nos ressources.

Toutes ces informations ont été suffisantes pour que l'équipe des chercheurs avec laquelle il travaille ait entamé une étude pouvant permettre de, petit à petit, trouver des substituants au Sulfate d'Aluminium.

Après donc analyse de la plante, une molécule du nom de mélantérite a été retrouvée à des proportions non négligeables. En poussant plus loin les études, il a été décelé que ladite molécule est en fait un sulfate de fer II contrairement au produit généralement utilisé qui est un sulfate d'aluminium III.

Etant donné que plus il y a de variance, plus l'on rabat les charges et la proportion de réactifs à utiliser est réduite.

Ainsi, avec la mélanterite, il faudra de grandes quantités pour obtenir un rabattement de charge similaire à celui produit par le sulfate d'aluminium III.

Cela implique donc un compromis à trouver, entre l'inorganique et l'organique.

Ce compromis permettra de réduire sensiblement la présence de l'Aluminium dont les méfaits ont été soulevés dans ce qui précède.

Pour appuyer cela, M. Seke a fait une analogie avec un projet qui est entrain d'être implémenté avec une cimenterie implantée dans le Kongo Central, afin de réduire les émissions de CO₂ dû à l'utilisation du calcaire lors de la confection du ciment.

En effet, une proportion non négligeable d'une roche de la même province a été proposée à un pourcentage bien déterminé, et cette dernière réduit de presque 25% les émissions de CO₂.

Poursuivant son exposé, Monsieur Max a aussi touché l'aspect relatif à la corrosion.

En effet, la même plante a aussi en grande proportion une autre molécule : la bianchite.

C'est un sulfate de Zinc qui peut facilement jouer le rôle d'inhibiteur de corrosion.

Pourquoi la corrosion, parce que l'inorganique efficace qu'est le sulfate d'aluminium III apporte un autre aspect négatif : la corrosion dans les tuyaux.

Cette seule plante renferme donc 2 molécules pouvant être très bénéfiques pour le secteur de potabilisation de l'eau.

Quant à l'exploitation de cette plante, il est nécessaire de procéder à son séchage car 1 Kg de cette plante contient 650 grammes d'eau.

Donc, pour une meilleure exploitation, il faut des unités de dessiccation à proximité du lieu de culture afin de palier au problème de charge à transporter.

Quant au deuxième volet de sa présentation, relatif à la potabilisation de l'eau, M. Seke a abordé les aspects du sable congolais, qui pourrait jouer un rôle non négligeable comme matériau filtrant dans le processus de potabilisation au niveau de la REGIDESO mais aussi dans les différentes STEP.

Il est à noter que lorsque l'eau s'écoule, elle érode la roche. Et en érodant, elle fait perdre à la roche certaines caractéristiques.

C'est ce qui se passe dans la filtration avec comme matériau filtrant le sable.

Au départ, le sable servant de matériau filtrant dans le système de potabilisation respecte plusieurs étapes et de ce fait, possède des propriétés bien déterminées et normées.

Cependant, lorsque le processus commence, l'eau qui est filtrée érodera petit à petit le matériau filtrant jusqu'à lui faire perdre ses caractéristiques de départ.

Et ce matériau pour la REGIDESO, provient de la sablière de MALUKU, qui est la seule d'Afrique centrale

selon la littérature. Cependant, une étude a été récemment menée en se basant sur un témoin positif, le sable de MALUKU ayant déjà fait ses preuves afin de trouver d'éventuelles sablières susceptibles d'être exploitées.

Il sied de noter que le sable devant être utilisé comme matériau filtrant doit avoir un taux de silice supérieur à 90% et, être une silice cristalline.

Si elle est amorphe, elle contaminerait l'eau à filtrer. Et c'est en collaboration avec certains industriels et le CRENK que ces études ont été faites.

Après avoir posé les bases de l'étude qui a été menée et sur base des résultats comparés aux normes en la matière, il est à retenir que les sables de NSI-AMFUMU à Moanda répondraient aux exigences normatives en matière de filtration d'eau, tout en écartant le sable de la NSELE et de LUILA qui ont un problème de granulométrie.

Avec le problème actuel de spoliation au niveau de la sablière de MALUKU, le sable de

NSIAMFUMU est une réelle piste de solution pour la REGIDESO et lui permettra de valoriser les ressources négligées du grand Congo.

Le chercheur Seke a ajouté que, sur base des travaux qui sont en gestation dans les différents temples du savoir en RD Congo, il faut désormais investir dans de nouvelles recherches et des études pouvant apporter des résultats meilleurs et susceptibles de compléter les anciennes faites par nos amis belges.

Pour appuyer sa pensée, il a ouvert une parenthèse qui met en lumière le fait que la plupart des cimenteries importent du sable pour les essais de résistance mécanique.

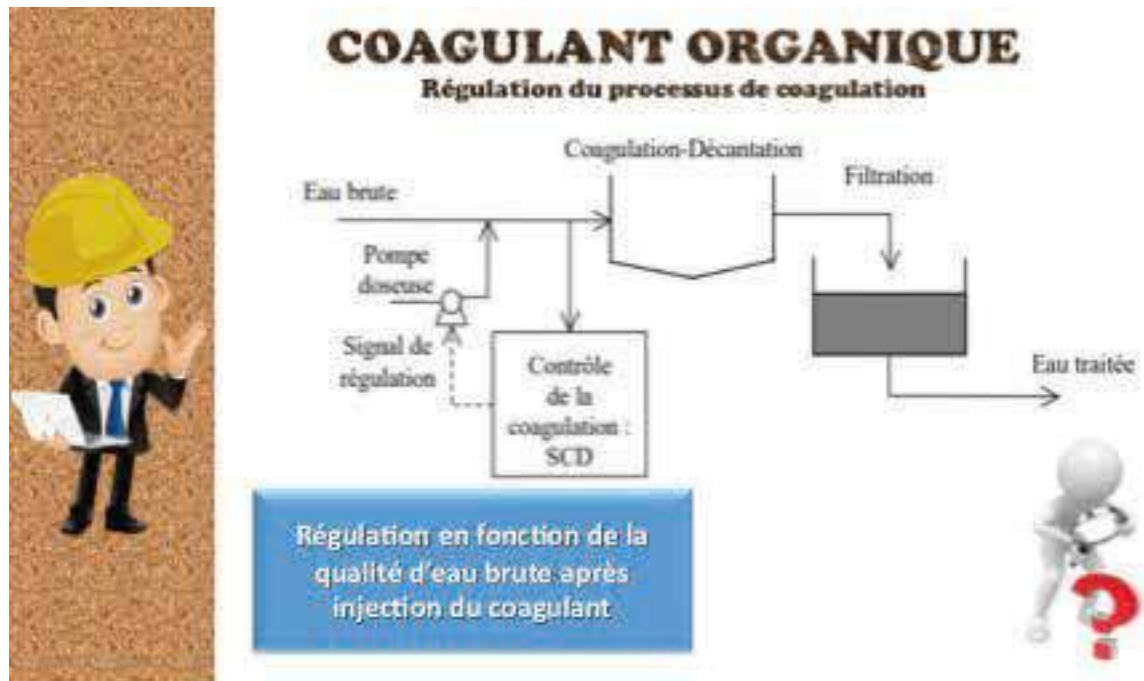
C'est du sable normalisé dont le prix de revient rendu Kinshasa ou Kongo Central est de 20Euro pour une quantité de 1350gr ; ce qui équivaut au prix de plus ou moins deux sacs de ciment ; un paradoxe incompréhensible puisque nous marchons sur un

sable dont les propriétés n'envient rien au fameux sable normalisé importé.

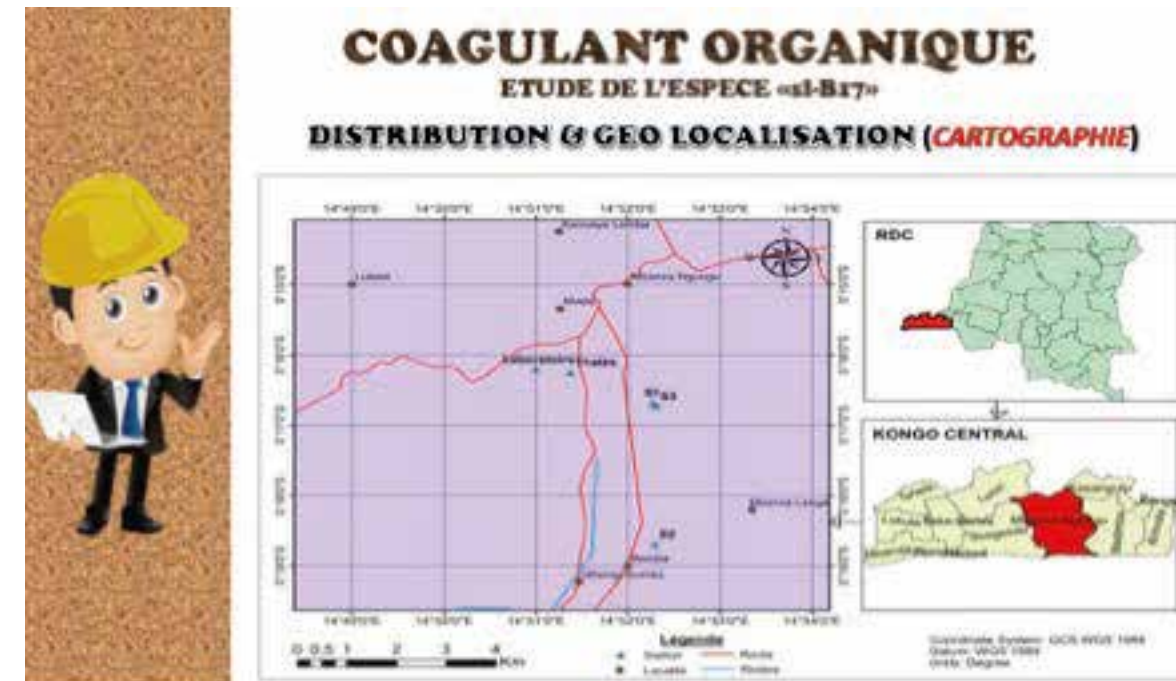
Pour finir, monsieur Max a invité les participants à garder à l'esprit que les intérêts des entreprises/industriels et ceux des chercheurs ne sont pas inconciliables.

Bien au contraire, la recherche et le développement peuvent permettre de trouver des solutions locales et ainsi permettre aux

industriels de faire des économies en s'approvisionnant localement de leurs intrants et contribuer encore plus à l'économie locale.



Source : étude S1-B17, Chercheur Seke



Source : étude S1-B17, Chercheur Seke

6° « LES RESSOURCES EN EAU EN RDC : OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE L'EAU » PAR LE PROFESSEUR TSHIMANGA

Le professeur TSHIMANGA a pris la parole pour parler des opportunités qu'offre le fleuve Congolais, fruit de plusieurs années de recherche sur le fleuve Congo qui ont été condensés dans le livre produit par l'American Geophysical Union et qui s'intitule « Hydrologie, Climat et Biogéochimie du Bassin du Congo : Une Base pour l'Avenir » auquel il a contribué.

Le professeur a informé l'assistance sur le paradoxe existant sur les deux grands bassins d'Afrique : le Nil et le Congo. En effet, il a soulevé le fait que les investissements sur le bassin du Nil sont de très loin plus importants que ceux réalisés sur le bassin du Congo, alors que ce dernier a un débit 15 fois inférieur à celui du fleuve Congo.

En parlant de ce bassin, le Professeur a rappelé un fait primordial : 62 % du bassin du Congo qui s'étend sur 9 pays se retrouvent en RDC, ce qui dans la logique devrait conférer à la RDC le leadership dans la gestion de cet immense bassin. Ce qui n'est pas le cas, lorsqu'on considère le peu de leadership de la RDC dans les organisations internationales ou régionales traitant du bassin du Congo.

En citant quelques industries de l'eau, M. TSHIMANGA a assuré que l'économie de la RDC peut être plus diversifiée en investissant sur le fleuve Congo. Le secteur agricole y gagnerait avec son potentiel de 80 000 Ha de terres arables, le secteur de la ressource hydroélectrique autant et même du transport et tous les commerces s'y déroulant.

Il a ensuite présenté un outil développé afin de pouvoir protéger le fleuve Congo à partir de ses rivières. Ce dernier est une application Android qui reprend les

CHANGEMENT CLIMATIQUE

HYP. B. F. E.
[LT_C]

HYP.
[LT_C]

Scénar
Co

Très f

HYP. B

HYP. H

LONG
TERME
[LT]

Professeur Raphael Tshimanga

caractéristiques de la majeure partie des cours d'eau que comprend le bassin du Congo.

Elle permet d'avoir les caractéristiques hydrologiques, la vulnérabilité du cours d'eau à la pollution, le potentiel dudit cours d'eau et les opportunités qu'il offre et bien d'autres détails.

C'est une application qui fonctionne déjà et les intéressés peuvent se rapprocher du CREBAC pour de plus amples informations.

Il sied de noter que cet outil a déjà été présenté aux autorités du pays.

Après avoir présenté les facettes de cette application, le professeur TSHIMANGA est revenu sur l'importance de l'information en rejoignant l'idée de mettre en place un observatoire des cours d'eau qui pourrait permettre à la RDC de pouvoir sur base des données fiables, mettre en place de très bonnes stratégies de prévention, de protection et de remédiation.

Pour finir, le professeur a rebondi sur les inquiétudes de Me Mathy Yav en disant que notre loi sur l'eau souffre des mesures d'applications à cause du vide informationnel qui existe dans le secteur de l'eau mais aussi, qu'il y a très peu des experts dans le secteur de l'eau et a invité les participants à partager l'information sur le master en ressources hydriques organisé au niveau du CREBAC, afin d'outiller les scientifiques sur cette question des plus cruciales.

Enfin, il a invité les participants à consulter les différents documents de la bibliothèque du CREBAC (Centre de recherche en ressource en eau du Bassin du Congo) située au sein de l'UNIKIN (Bâtiment FOGRN BC) afin de s'informer davantage sur les différentes pressions auxquelles le Bassin du Congo est soumis.

Rivière N'sele, Parc de la Vallée de la N'SELE

7° LA BRALIMA ET LA GESTION DE SES EFFLUENTS

Représentée par son Quality control and System Manager, M. Guylain Matenzolo, la BRALIMA, société brassicole et de limonaderies, est établie en RDC depuis 1923.

Consciente du potentiel impact négatif d'une exploitation non respectueuse de l'environnement, la BRALIMA se dit engagée dans une gestion durable de ses effluents à travers différents mécanismes ;

- Le plan Have a green de la filiale mère de la BRALIMA, Heineken, est un plan qui court jusqu'en 2025 et qui a plusieurs branches. Parmi ces branches, la BRALIMA a fait du programme Brew a better world son crédo pour s'aligner aux exigences de l'heure et faire montre de sa responsabilité en matière de gestion des déchets générées par son activité.

Lui-même féru de l'environnement, Monsieur M. Guylain Matenzolo a expliqué avec passion comment la

BRALIMA gère ses effluents en expliquant les différents modes de traitement que l'on retrouve dans ses 4 brasseries implantées sur le territoire congolais.

Inscrite dans un programme de monitoring, la BRALIMA essaie de toujours mettre à jour ses stations afin de les rendre toujours plus performantes et se rapprocher par la même occasion de l'objectif « Zéro pollution ».

Après avoir catégorisé les déchets que génère la BRALIMA, ce dernier a parlé d'un phénomène très dévastateur que génère son activité ; il s'agit de l'eutrophisation. Et c'est actuellement ce à quoi la BRALIMA s'active en projetant de mettre en place une extension dans ses stations de traitement des eaux usées afin de pouvoir éliminer le phosphore et l'azote avant le rejet.



M. Guylain Matenzolo, Quality control and System Manager Bralima

Pour la station de Kinshasa, le cout du projet d'extension est évalué à 3 millions de dollar américain.

Pour conclure, M. Matenzolo a parlé d'une étude actuelle dans le cadre de sa station de traitement implantée dans la ville de Bukavu. En effet, la BRALIMA étudie comment récupérer les gaz qui sont produits par sa station de traitement afin d'arrêter le torchage qui est actuellement pratiqué, et le mettre à contribution comme source d'énergie pour ses machines.

Enfin, la BRALIMA a conclu plusieurs partenariats pour la gestion de ses déchets solide, afin de s'accorder à son programme « 0 waste ».

Pour Kongo River, l'intérêt de donner l'opportunité à la BRALIMA d'expliquer son approche environnementaliste est d'encourager le secteur privé à procéder à l'exploitation de leurs activités tout en préservant l'environnement. En effet, gain et écoresponsabilité ne sont pas antinomiques.

Bien au contraire !
Des synergies avec le monde congolais de la recherche pourraient ainsi être bâties avec le monde industriel, sous l'œil vigilant des services étatiques habilités afin de garantir le respect des normes et la gestion des risques environnementaux.

8° LE PROJET ENGENGA ENGALA Ir FERNAND KADIMA EXPERT

Avant de conclure la première partie liée à la dépollution des eaux du Fleuve Congo, en ligne droite de sa promesse de présenter des projets à fort potentiel de contribuer à la préservation du Fleuve Congo, Kongo River a invité le chercheur Fernand KADIMA, à parler du projet « ENGENGA ENGALA » qui est le projet-cadre des activités d'assainissement de l'ONG Kongo River.

Il s'articule autour de la dépollution des cours d'eau de la ville de Kinshasa, mais aussi du grand fleuve Congo.

Après quelques contraintes mis en exergue pour sa réalisation, plusieurs propositions ont été proposées par monsieur Fernand parmi lequel il y a :

- Repenser l'aménagement de la ville de Kinshasa.
- Faire de l'économie circulaire pour donner une seconde vie aux déchets.
- Concevoir des radeaux végétalisés avec des plantes fixatrices de certains métaux lourds pour la dépollution des eaux.

Toutes ces propositions sont des méthodes qui sont utilisées un peu partout dans le monde et peuvent être implémentée en RDC dans le cadre de l'assainissement de différents cours d'eau de la ville de Kinshasa a-t-il conclu en invitant les partenaires et participants à se joindre aux efforts de KONGO RIVER pour l'assainissement de nos milieux de vie.



Bralima

Partenaire officiel
Festival Kongo River 2

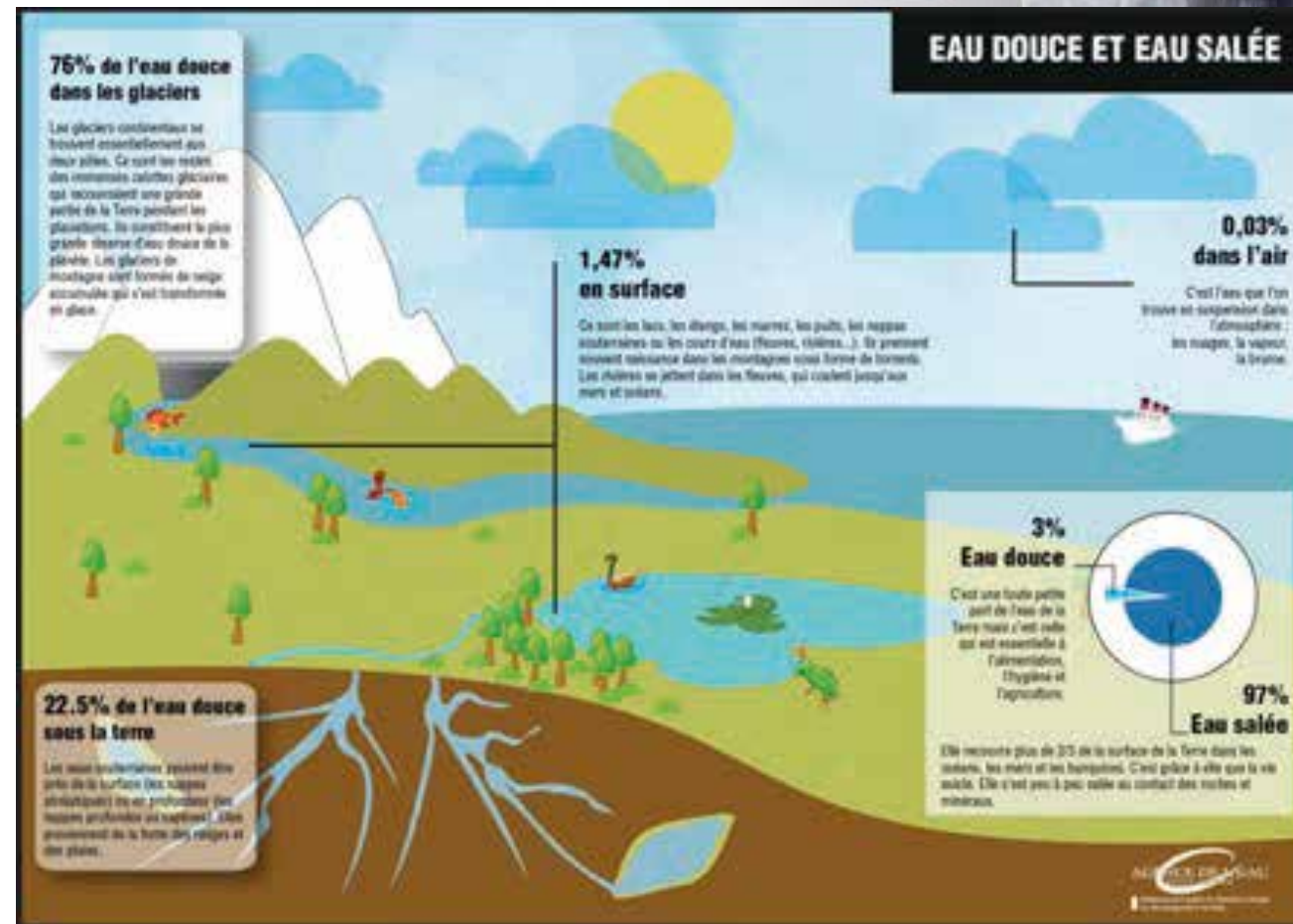
Partie 2 DÉVELOPPEMENT DURABLE

DANS CE DEUXIÈME VOLET DE LA CONFÉRENCE, DEUX PANÉLISTES ONT ENTRETENU L'AUDITOIRE :

1° « GESTION DURABLE DES FORÊTS POUR LA PRÉSERVATION DU RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA RDC : UNE APPROCHE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES », PAR USAID/CARPE

Pour le compte de l'USAID, Monsieur Alain Engunda, Institution and Governance Specialist, s'est entretenu avec l'assistance sur le thème de « la gestion durable des forêts pour la préservation du réseau hydrographique de la RDC : une approche de gestion intégrée des ressources naturelles ».

Avant d'entrer dans le vif de son allocution, ce dernier a commencé par attirer l'attention de l'assistance sur le graphique ci-dessous en expliquant que sur les 100% d'eaux qui couvre la terre, seul 3% représente la part d'eau douce.



M. Alain Engunda, Institution and Governance Specialist

En expliquant cette image, l'intervenant a demandé aux participants de prendre conscience de cette matière rare qu'est l'eau dans le monde.

Il a aussi soulevé le fait que cette ressource qui est une bénédiction, peut dans un certain sens, devenir un problème si l'on n'en prend pas conscience.

Au-delà de son potentiel énergétique, Monsieur Alain a expliqué l'impact du dérèglement climatique sur l'utilisation de l'or bleu comme voie de commerce en RDC.

Pour étayer son propos, il a affirmé aux que la rareté de pluie au nord de la RDC a un impact direct sur les eaux du fleuve Congo : elle en fait baisser le niveau, ce qui implique l'affleurement des bancs de sable qui à leur tour rendent presque impossible la circulation des barges sur le fleuve.

Et, moins les barges circulent, moins le transport des produits de la pêche et de l'agriculture atteignent les métropoles comme Kinshasa, ce qui handicape inéluctablement le commerce en

faisant grimper les prix de certaines denrées dans les principales villes du pays.

Le pire est que la plupart de ces marchandises sont des vivres périssables qui sont perdus et n'atteignent jamais leurs destinations finales.

S'agissant de la forêt, une espèce de paradigme veut que l'on se dise que le climat influence la végétation, et pourtant, ce qu'il faut entrevoir au-delà de ce paradigme, est qu'autant le climat influence la végétation, autant la végétation peut influencer le climat.

Les deux éléments sont tellement interdépendants qu'agir positivement sur l'un peut impacter positivement l'autre.

Expliquant l'importance des plantes et mieux des forêts dans le fonctionnement de notre planète, l'expert de l'USAID a fait une deuxième affirmation qu'il a rapidement appuyée par des chiffres.

Les forêts congolaises ne sont pas protégées.

En effet, la RDC perd en moyenne, environ 1,3 millions Ha de son couvert arboré chaque année, ce qui équivaut à 3561 Ha/jour et 2,4ha/heure.

Et cette perte en végétation, on la doit au système d'agriculture sur brûlis, mais aussi à la carbonisation étant donné que notre source première d'énergie est le charbon de bois.

Pour remédier à tout cela, l'USAID a mis en place un programme depuis 1895 dénommé CARPE. Ce dernier appuie les initiatives qui permettent de lutter contre les menaces qui pèsent sur les forêts mais aussi la biodiversité.

Concrètement, il y a deux types d'actions : des subventions réservées pour des individus, des regroupements de la société civile, et celles, réservées pour le secteur public.

Il y a pour la plupart du temps des appels à projet par lesquels l'Usaid procède pour financer les solutions à prendre afin de protéger les forêts congolaises.

Cela a été le cas avec le dernier appel à projet récemment lancé

sur la décarbonisation. Il y a eu 245 projets qui ont été déposés et qui sont actuellement en traitement.

Avec le gouvernement, l'USAID toujours dans le cadre de la décarbonisation, veut aider le gouvernement à régler le secteur du commerce du charbon de bois.

En collaboration avec le ministère de l'environnement Congolais, des petites modifications sont en train d'être introduites dans l'arrêté ministériel sur l'exploitation forestière afin d'encadrer l'activité susmentionnée.

Avec le secteur privé, et ses projet innovants, un réel problème existe : le coût.

Bien que l'article 5 de la Loi n°11/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement prévoit des mesures incitatives pour aider les entreprises dont les activités permettent d'améliorer l'environnement, la réalité est autre.

Un travail de fond est en train d'être fait afin que cet article puisse réellement bénéficier aux congolais qui œuvrent dans ce secteur.

Et ces mesures incitatives peuvent être des exonérations douanières, une diminution de l'impôt foncier et ainsi de suite. Le but est de pouvoir réduire suffisamment les charges de ses entreprises afin de permettre une coulabilité de leurs produits verts.

Pour finir, Monsieur Alain a parlé des solutions dans le domaine de la pollution des eaux. Il a donc commencé par demander aux participants de comprendre que l'Etat peut être plus actif sur cet aspect des choses.

En effet, il y a trois solutions : les normes, les moyens et les structures en charge de faire appliquer les normes, en utilisant les moyens leur disponibles.

Pour les normes, il faut une nomenclature des rejets dans les eaux. En effet, ce n'est pas tout qui doit être rejeté dans les eaux.

Avec cette nomenclature, il y aura trois types de rejet : les rejets

sans autorisations, avec autorisations et interdits.

Pour les moyens, il faut que la taxe sur la mise sur le marché des produits non biodégradables et la taxe sur les produits ménagers rejetés dans l'environnement puissent être mises en place afin de permettre à l'État d'être en mesure de gérer les 9 millions de déchets générés dans la ville de Kinshasa chaque jour.

Et au niveau institutionnel, avec la régie d'assainissement de la ville de Kinshasa qui existe déjà et vers laquelle seraient redirigées les taxes pour faire appliquer les normes suscitées, les trois solutions s'emboîteraient les unes sur les autres et la solution au problème de pollution des cours d'eau pourrait commencer à voir le jour.

A man with a beard, wearing a black leather jacket over a light blue shirt and dark trousers, is speaking into a microphone. He is standing outdoors at what appears to be a festival or event. In the background, there are wooden easels with art, a banner for 'FESTIVAL KONG', and a wicker chair with a blue cushion. The scene is brightly lit, suggesting daytime.

M. Alain Engunda, Institution and Governance Specialist



Me Mathy Yav

2° MÉCANISMES LÉGAUX DE CONSERVATION DU FLEUVE CONGO ET SES PERSPECTIVES, PAR ME MATHY YAV

Exposant sur les mécanismes légaux de conservation du fleuve Congo et ses perspectives, Me Mathy Yav, du Barreau près la Cour d'Appel de Kinshasa/Matete, a appuyé son argumentaire sur le texte fondamental de la RDC : la Constitution.

En effet, ce sont les articles 53 à 58 de ladite Constitution (de février 2011) qui posent les jalons de toute réclamation environnementale en ce qui concerne la protection du fleuve et de tous les autres cours d'eau de la RDC.

Me Yav a également énoncé et commenté quelques articles qui éclairent la problématique du transfèrement des eaux du fleuve Congo, enjeu autant environnemental que géopolitique.

Pour finir, Me Mathy a appelé l'assistance à plus de responsabilité en s'appropriant les articles légaux et réglementaires les plus importants en matière de protection de l'environnement, de l'eau et de les vulgariser afin de pouvoir permettre à tous de comprendre qu'ils ont droit à un environnement sain et que le développement durable passe aussi par l'implication de tous. Elle a formulé les recommandations suivantes :

- En finir avec l'impunité ! L'arsenal juridique n'est peut-être pas suffisamment étoffé mais il existe. Il faut commencer à sanctionner pour décourager le plus possible. Pour ce faire, recourir aux avocats et/ou juristes environnementalistes pour arriver à tirer le meilleur parti de nos lois et règlements ;
- Intégrer la donne "services environnementaux" dans l'évaluation de tous les projets, surtout pour les Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) et s'assurer de l'internalisation des coûts ;

- Repertories notre biodiversité;
- Monitorer nos eaux continentales et réglementer les recours aux forages, pour identifier et/ou remédier aux pollutions ;
- Former les Officiers de Police Judiciaire à détecter et poursuivre les infractions à la conservation de la biodiversité des eaux congolaises ;
- Créer une cour environnementale, ou pour un début, des chambres environnementales au sein des instances judiciaires et y recruter les animateurs formés dans ce sens ;
- Créer et institutionnaliser une ou des commissions mixtes environnementales avant d'avaliser les grands projets ;
- Veiller au respect des normes et standards, et dans le cas où elles, ils sont inexistant.e.s les mettre en place ;
- Vulgariser le droit des populations à l'information quant aux projets entrepris mais aussi leur droit constitutionnel à jouir

d'un environnement sain ;

- Face à la crise de l'eau de plus en plus imminente, pour prévenir les éventuels conflits avec les pays limitrophes avec lesquels nous partageons des surfaces d'eau, essentiellement pour l'industrie extractive, il est primordial de conclure des accords sur la gestion de ces ressources communes ;
- Accorder la personnalité juridique au Fleuve Congo.

Pour le besoin de vulgarisation, nous pensons qu'il est important de reproduire intégralement les articles 53 à 58 de la Constitution de la RDC (2006) :

Article 53

Toute personne a droit à un environnement sain et propice à son épanouissement intégral. Elle a le devoir de le défendre. L'État veille à la protection de l'environnement et à la santé des populations.

Article 54

Les conditions de construction d'usines, de stockage, de manipulation, d'incinération et

d'évacuation des déchets toxiques, polluants ou radioactifs provenant des unités industrielles ou artisanales installées sur le territoire national sont fixées par la loi. Toute pollution ou destruction résultant d'une activité économique donne lieu à compensation et/ou à réparation. La loi détermine la nature des mesures compensatoires, réparatoires ainsi que les modalités de leur exécution.

Article 55

Le transit, l'importation, le stockage, l'enfouissement, le déversement dans les eaux continentales et les espaces maritimes sous juridiction nationale, l'épandage dans l'espace aérien des déchets toxiques, polluants, radioactifs ou de tout autre produit dangereux, en provenance ou non de l'étranger, constitue un crime puni par la loi.

Article 56

Tout acte, tout accord, toute convention, tout arrangement ou tout autre fait, qui a pour conséquence de priver la nation, les personnes physiques ou morales de tout ou partie de leurs propres moyens d'existence tirés

de leurs ressources ou de leurs richesses naturelles, sans préjudice des dispositions internationales sur les crimes économiques, est érigé en infraction de pillage punie par la loi.

Article 57

Les actes visés à l'article précédent ainsi que leur tentative, quelles qu'en soient les modalités, s'ils sont le fait d'une personne investie d'autorité publique, sont punis comme infraction de haute trahison. Journal Officiel – Constitution de la République Démocratique du Congo 23

Article 58

Tous les Congolais ont le droit de jouir des richesses nationales. L'Etat a le devoir de les redistribuer équitablement et de garantir le droit au développement.



**Monsieur Alain Mbokoso,
Directeur des investissements,
représentant l'ONT**

L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME (ONT)

Partenaire privilégié du Festival, l'Office National du Tourisme (ONT) a marqué sa présence à cette deuxième édition en présentant la stratégie nationale de tourisme comme une des réponses aux défis environnementaux, culturels et socio-économiques de la République Démocratique du Congo.

Monsieur Alain Mbokoso, Directeur des investissements, représentant l'ONT, a démontré comment le fleuve Congo est un pilier central de cette stratégie.

En effet, l'ONT a développé en partenariat avec la Société Commerciale des Transports et des Ports (SCTP SA, l'ex ONATRA) deux projets dont l'objectif est d'animer ce patrimoine naturel par des activités économiques, notamment une série de services de transport fluvial à double visée – transport et tourisme.

Organe technique du Gouvernement pour la promotion du tourisme, l'ONT a pour mission entre autres :

- De mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de tourisme ;
- De valoriser le potentiel touristique de la RD. Congo ;
- De faire connaître et surtout de vendre le produit touristique de la RD. CONGO ;
- De faire connaître le Congo profond, la beauté de nos villes, nos provinces, nos sites touristiques classés ou non, aménagés ou non ;
- De faire connaître la nature de notre pays dans toute sa diversité ; • D'amener les touristes nationaux à consommer le produit touristique congolais ;
- D'accompagner le secteur opérationnel du tourisme par le partenariat public- privé ;
- De faciliter les investissements dans le secteur du tourisme.

Six axes stratégiques de la politique nationale du tourisme en RDC sous-tendent les actions de l'ONT :

- 1.** La mise en valeur du patrimoine touristique national.
- 2.** La promotion du tourisme durable pour le développement économique.
- 3.** La promotion de l'investissement et le développement du PPP dans le tourisme et l'hôtellerie en RDC.
- 4.** La promotion du tourisme accessible à tous et de conception universelle.
- 5.** La diversification des produits touristiques et l'amélioration de la compétitivité.
- 6.** Le rapprochement des peuples mise en contact par le voyage.

Le cadre légal du tourisme repose principalement sur la loi du 18 / 018 du 09 juillet 2018 et prend en compte les impératifs de la protection de l'environnement et de la préservation de la biodiversité.

Le cadre institutionnel repose sur le Gouvernement, les Provinces et l'établissement en Charge du Tourisme (l'ONT). Il est à souligner que l'ONT a été d'un appui capital dans la logistique de cette deuxième édition du Festival Kongo River. Les perspectives de collaboration de Kongo River avec l'ONT sont très prometteuses, particulièrement sur les initiatives de promotion du tourisme local et international et d'attraction des investissements dans le secteur du tourisme bleu couplé au tourisme vert.

Ensuite, la parole a été remis à Monsieur Vincent pour clôturer ledit événement.

Prenant la parole ce dernier, s'est excusé auprès de tous les participants pour le problème de timing qui a eu une petite incidence sur le déroulement de l'activité et a remercié les panélistes, partenaires et les différents participants en leur invitant tous à la partie culturelle du festival Kongo River Edition 2.



M. Vincent Kunda, Président de l'ONG Kongo River

Partenaire de la première heure du Festival Kongo River, l'agence nationale de l'électrification et des services énergétiques en milieu rural et périurbain (ANSER) est la structure du gouvernement de la RDC mise sur pied pour s'assurer la réussite du pari de l'électrification du Congo profond et de l'accès facile à l'énergie.

Créé par décret N°16/19 du 21 Avril 2016, ANSER a pour mission de faire la promotion et financer les projets d'électrification des milieux ruraux et périurbain.

À l'ère du bouleversement des enjeux économiques mondiaux, l'Afrique doit jouer sa partition. Les pays africains se lancent dans la course pour améliorer la desserte en électricité, gage de

l'industrialisation des économies et de la croissance.

Pays de paradoxe, la RDC se caractérise cependant par une asymétrie entre la couverture nationale en électricité (près de 9% seulement) et son potentiel énergétique immense (la seule hydroélectricité permettrait de générer plus de 100 000 MW).

Mais elle se caractérise aussi par une grande disparité entre les milieux urbain et rural.

Afin de relever le défi énergétique sur l'ensemble de son territoire, la RDC s'est engagée depuis quelques années dans une vaste réforme, celle de libéralisation du secteur de l'électricité et dans des programmes ambitieux d'électrification rurale. Ceci permettra de transformer le tissu socio-économique profond de la RDC.

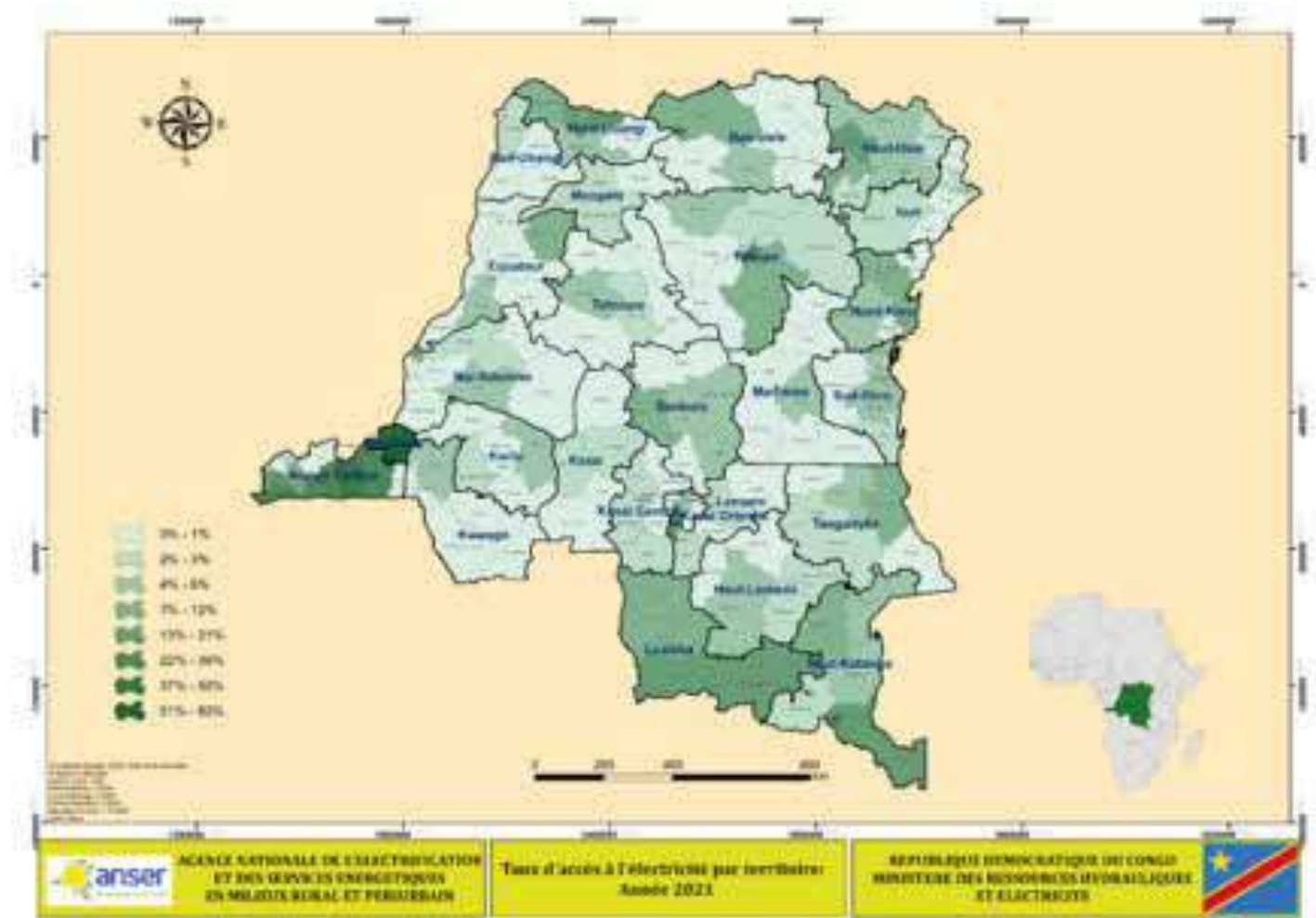


Figure 2-8 Taux d'accès à l'électricité par territoire

Source : ANSER

Pour ce faire, ANSER développe plusieurs projets d'envergure :

- **PLAN LOCAL D'ÉLECTRIFICATION « 145 TERRITOIRES »**
- **FONDS MWINDA**
- **PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES**

1^o PLAN LOCAL D'ÉLECTRIFICATION « 145 TERRITOIRES »

S'alignant et apportant sa contribution au programme de développement de la RDC profonde, à travers le vaste programme gouvernemental « 145 territoires », ANSER intervient par le canal d'un ambitieux projet dénommé : « plans locaux d'électrification des territoires de la RDC à l'horizon 2030 ».

L'objectif est d'apporter électricité et énergie à des milliers de ménages en milieu rural ouvrant ainsi des possibilités infinies pour la transformation des produits miniers, agricoles et l'artisanat local.

2° LE FONDS MWINDA

L'idée de cet ambitieux Fonds est de corriger le déséquilibre en termes de l'électrification de la RDC entre les milieux urbains et les milieux ruraux.

D'après le gestionnaire de ce Fonds, le fonds Mwindi a l'ambition des mobiliser 500 Millions de dollars américains.

A l'heure actuelle, le fonds avance et pénètre le Congo profond notamment dans le grand Kasai à la Tshopo, et bientôt dans d'autres zones géographiques de la RDC.

Le projet pilote de la première fasse du lancement a été effective en fin 2021.

3° LE PLAN D'INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES (PIP)

Aligné de manière cohérente avec le Plan local d'électrification 145 territoires qui représente le volet électrification du « plan de développement 145 Territoires » ainsi que l'instrument de financement Fonds Mwindi, le PIP permet de répartir la RDC en Pool et déployer progressivement les investissements afin de soulager les populations et rapidement induire une transformation des dynamiques locales de développement grâce à l'électrification.

Le Festival Kongo River est heureux de ce partenariat avec ANSER qui a compris très tôt l'importance du volet sensibilisation des populations à la préservation des cours d'eau de la RDC tant en qualité qu'en quantité, afin de garantir le maintien du potentiel hydroélectrique de la RDC.



Source : ANSER

En effet, les comportements humains actuels entraînent à la longue le tarissement de nombreux cours d'eaux qui auraient pu générer de l'énergie pour les populations.

Bien au-delà du volet sensibilisation, le Festival Kongo River

permet de réunir les acteurs du secteur de l'eau, potentiels investisseurs ou contributeurs dans les différents projets de production d'énergie développés par ANSER.



Le Matadi Gateway Terminal est un port créé en 2014 et issu d'un accord de joint-venture entre International Container Terminal Services, Inc. (ICTSI), via sa filiale ICTSI Coopérative UA, et la Société de Gestion Immobilière Lengo (SIMOBILE). Il constitue un terminal à conteneurs et à marchandises diverses sur le fleuve Congo à Matadi, République démocratique du Congo.

Entré en exploitation initiale à mi-juin 2016 avec un poste à quai et la livraison complète de l'ouvrage incorporant le deuxième poste à quai pour une longueur de quai totale de 350m depuis le 31 Mars 2017, le port MGT a une capacité de manutention de conteneurs 175.000 EVP/an avec un terminal de 10 hectares incorporant un parc d'entreposage de 6 hectares.

Le double de la capacité est planifié grâce à la mise en œuvre d'un développement de phase 2, au regard des exigences de la demande.

Après 6 ans d'exploitation, le MGT est devenu à tous égards la plate-forme logistique de référence au service du développement socio-économique de la RDC grâce à sa contribution au commerce extérieur et aux recettes douanières.

Le fait d'acquérir des nouveaux équipements prouve à suffisance son engagement et ses ambitions de croissance dans l'amélioration des activités portuaires en RDC.

Matadi Gateway Terminal a réalisé une importante modernisation des opérations portuaires en RDC. MGT est en discussion avec la Compagnie des Voies Maritimes, CVM en sigle, et le Gouvernement pour

l'approfondissement de la zone divagante du bief maritime en vue de permettre aux grands de lignes internationales d'accoster directement à Matadi et ainsi mettre fin à la dépendance du pays aux ports des pays voisins situés sur l'Océan.

Ce genre de projets donnera plus de rayonnement économique à la RDC, et ce, grâce à ce majestueux fleuve Congo qui nous donne tout.

Ces perspectives contribuent à la valorisation du Fleuve Congo.

Le Festival Kongo River souhaite mettre en avant toutes les initiatives qui permettent de valoriser le Fleuve Congo mais aussi de permettre une économie bleue bénéfique à tous.

Il est à noter que Matadi Gateway Terminal a une forte politique de responsabilité sociétale grâce à la mise à disposition pour la population de Matadi de son équipe de 21 sapeurs-pompiers qui interviennent régulièrement pour appuyer les efforts de

l'Etat congolais dans sa mission régaliennne de protection de la population (à titre d'exemple, l'opération de sauvetage à l'Hôpital Général de Kinkanda en 2016 est à attribuer aux sapeurs-pompiers de MGT).

En tant que société civile, KONGO RIVER est sensible à la question de la RSE des entreprises exploitant le fleuve Congo, car au-delà de la création d'emplois pour les locaux, et de la contribution aux recettes de l'Etat, il est important de faire bénéficier à la population hôte de certains avantages sociaux directs.

III. *Activités connexes* DE LA DEUXIÈME EDITION DU FESTIVAL

EN PLUS DE LA CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE ANNUELLE ET DU FESTIVAL GRAND PUBLIC, CETTE ANNÉE, KONGO RIVER A MENÉ DES ACTIVITÉS PARALLÈLES AFIN DE VULGARISER ENCORE PLUS SES MESSAGES ÉCORESPONSABLES ET ALLIER PAROLE À L'ACTION.

Il s'est agi de :

- ACTIVITÉ PÊCHEURS DE PLASTIQUES.
- LE CONCOURS DE POÉSIE SUR LES MÉANDRES DU FLEUVE CONGO.
- L'ACTIVITÉ DE TERRAIN « ENGENGA, ENGALA ».



Pêcheurs DE PLASTIQUES

Une activité de l'ONG Kongo River en collaboration avec la GIZ-RDC, l'entreprise Kintoko et notre communauté généreuse des braves pêcheurs.

1. LA VISION

Un Fleuve Congo et son bassin versant propre, respecté, entretenu, maintenu, protégé et valorisé.

2. BUT DE L'ACTIVITÉ

Son but est double : environnemental et économique.

— Au point de vue environnemental, il s'agit de curer notre fleuve Congo de déchets plastiques qui détruisent les écosystèmes, paupérisent les pêcheurs en leur enlevant leur source de revenus : la pêche, et enfin détruisent le paysage touristique du fleuve Congo avec une vue déplaisante de déchets plastiques.

Le curage à plus grande échelle et avec des machines appropriées serait le bienvenu mais l'ONG Kongo River travaille avec les moyens de bord et avec la population en particulier les premiers concernés, les pêcheurs, dans une visée de sensibilisation et de renforcement de l'appropriation de cette cause commune : la protection de notre fleuve.

— Au point de vue économique, nous avons établi un partenariat avec Kintoko entreprise qui vise à recycler le plastique, lui donner une seconde vie et une valeur économique tout en contribuant à assainir l'environnement.

Ainsi, en l'espace d'une journée, les pêcheurs de poissons se sont fait des pêcheurs de plastique.



Les plastiques récoltés (plus de 400 kg de bouteilles), étaient rapportés à KINTOKO et vendus. Ces plastiques qui étaient perçus comme un danger pour le fleuve et son bassin versant deviennent une opportunité d'affaire et représente une valeur économique qui constitue une source de revenu alternative pour les populations riveraines. Ce plastique peut être ainsi transformés en plusieurs objets utiles ou

décoratifs : pavés, bancs, objets d'arts, nouveaux produits plastique d'utilisation quotidienne dans les ménages, etc.

Le travail est énorme mais il faudrait bien commencer quelque part. Protégeons notre patrimoine mondial, notre Trésor bleu le fleuve Congo et son bassin versant.

L'activité a été financée par la coopération allemande au Congo (GIZ).



La GIZ a été le principal bailleur de fond pour l'activité "pêcheur plastique".



Kintoko partenaire pour la transformation et l'achat des bouteilles en plastique récoltées par les pêcheurs.







**SCANNEZ CE CODE POUR VOIR
L'ÉVÉNEMENT PÊCHEUR PLASTIQUE**





Journée **EAU KONGO**

DES JOURNÉES DE RECHERCHE PARTICIPATIVE DÉNOMMÉES « JOURNÉE EAU KONGO » AU FESTIVAL KONGO RIVER

Du 17 au 19 Juin 2022, en partenariat avec l'ONG Objectif Sciences International dont le siège est basé à Genève, jouissant du statut consultatif auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies par le canal de l'UNESCO, nous avons proposé aux étudiants et élèves des journées scientifiques sur la qualité physico-chimique de l'eau, l'étude du réseau hydrographique du Congo ainsi qu'une sensibilisation écoresponsable au cours du festival.

Nous avons voulu toucher les plus jeunes, dans un cadre de travail spécial : en plein site du Festival Kongo River.

Devant le succès de cette première activité, et la demande

de la population, nous avons organisé une journée supplémentaire, le 06 juillet 2022 avec 40 jeunes.

Le retour des bénéficiaires de l'activité est très satisfaisant et encourageant.

a. Objectifs

L'objectif principal de l'activité était l'apprentissage par une pédagogie participative, auprès des jeunes et des profanes du domaine de la chimie de l'eau, du réseau hydrologique congolais et surtout le civisme écologique.

Il s'agissait spécifique de :

- Encourager la responsabilisation des hommes qui interagissent avec le Fleuve et

la Nature (sensibilisation et éducation).

- Encourager la recherche de Solution éthiques, durables et écologiques pour restaurer cet écosystème abimé (recherche scientifique).

b. Activités

- Analyse physico-chimique de l'eau du Fleuve : Identification & quantification des polluants présents dans l'eau à différents points du fleuve.

- Conception et tests expérimentaux de technique d'épuration de l'eau nouvelles, innovantes, éthiques et écologiques.

- Revalorisation des déchets plastiques ramassés sur les berges et dans le Fleuve Congo: Conception de poubelles écologiques.

Ce projet de "science citoyenne" fait partie d'un projet de Recherche réelle International de grande envergure, au sein du Programme de Recherche Participative **OSI WATER WATCH**,

en collaboration avec l'INRAE et plusieurs Universités et exécuté par OSI-Kinshasa, ONG Kongo River et la CSSAC.

c. Cible

Le projet a ciblé les moins jeunes, les jeunes et des adultes non scientifique (8 et 59 ans) en respectant les objectifs du genre des ODD (incluant 42 filles et 30 garçons) Plus de 70 participants ont constitué cette formation. .

Ce choix de la population cible est dicté par la nature des inductions (connaissances et réalisations) des objectifs généraux (chimie de l'eau, biodiversité végétales et écologie industrielle) Au totale, 54 écoliers, et 18 personnes du grand Public ont participé au projet Parmi eux on compte aussi des orphelins, des enfants vivant avec handicap, des jeunes vacanciers et quelques adultes non scientifiques.

d. La stratégie

Des journées de Science citoyenne (recherche participative)

pendant les 3 jours du festival permettant de faire à la fois de la sensibilisation, de l'éducation et de la recherche scientifique.

Apprendre aux plus jeunes cet exercice c'est aussi inculquer cette culture de la protection de la nature à la génération future et cela se transforme en héritage c'est bien ça l'idée de départ de cette initiative du festival Kongo River.

Cette activité rejoint le ODD 17 Construire des partenariats sur des principes et des valeurs, une vision commune et des objectifs communs qui placent les peuples et la planète au

centre, sont nécessaires au niveau mondial, régional, national et local.

L'activité a été sanctionnées par des brevets remis aux participants. L'activité a été financée par la coopération allemande au Congo (GIZ).

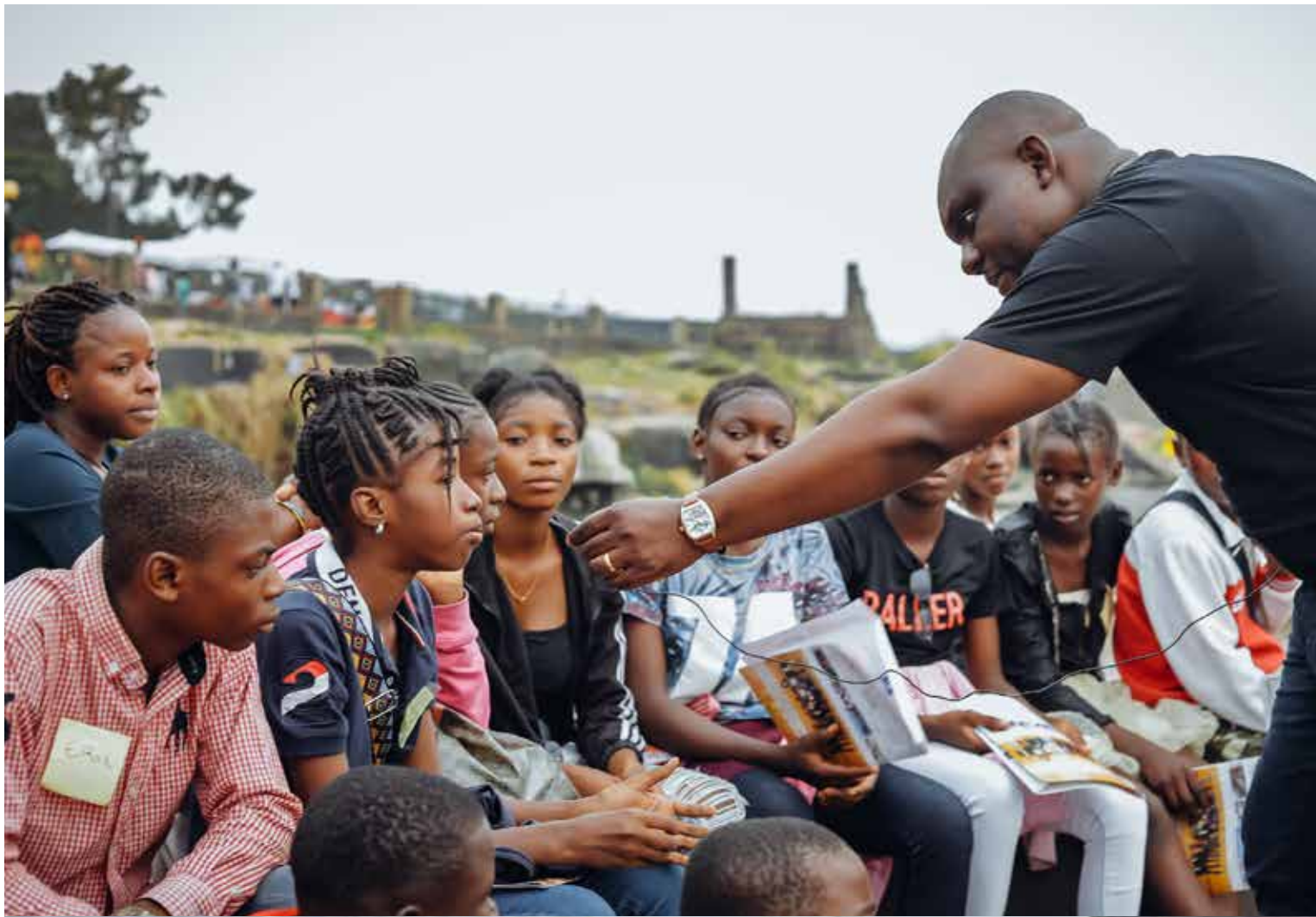
Les activités comme « Pêcheurs de plastique » et « Eau Kongo » sont des initiatives qui doivent être pérennisées par ce que nous croyons a la jeunesse et la faire participer à ces genres d'action, est un des moyens par excellence de les préparer à la protection de notre environnement.

La GIZ a été le principal bailleur de fond pour la réalisation du projet EAU KONGO lors de la deuxième édition du Festival Kongo River.



L'OSI par l'entremise de son extension OSI-Kinshasa a mise en œuvre la partie pédagogique, logistique et organisationnelle de cette formation.





**SCANNEZ CE CODE POUR VOIR
L'ÉVÉNEMENT EAU KONGO**



Dans les méandres du fleuve congo



Le concours de DE POESIE

« Dans les méandres du fleuve congo »

Pour cette 2ème édition, en plus d'une programmation musicale riche, nous avons proposé de célébrer le Fleuve Congo à travers la littérature et plus spécifiquement la poésie.

Les auteurs de ces poèmes sont des jeunes de 11 à 17 ans de la République Démocratique du Congo, qui ont décidé de libérer leur talent poétique pour rendre hommage à notre majestueux Fleuve Congo en langue officielle, le français (avec possibilité d'incises de mots en langues locales afin de colorer le texte).

Du 25 mai au 20 juin 2022, les jeunes ont soumis leurs textes. 54 poèmes ont été reçus, et 16 poèmes ont été présélectionnés parce que respectant les critères partagés :

- Texte présenté inédit en langue française (avec possibilité d'insérer un maximum de 5 mots en langues nationales, kikongo, lingala, swahili ou tshiluba).
- Texte en lien avec la thématique : protection ou valorisation du Fleuve Congo.
- Il doit tenir dans l'intervalle de 150 à 300 mots.
- Un seul et unique texte par candidat.

Comptant pour 70% de points, un jury composé d'écrivains, éditeurs et correcteurs a passé en revue les 16 poèmes :



— Monsieur Tiguy Elebe, Auteur et Promoteur du mouvement littéraire "Les plumes conscientes".

— Monsieur Pâris Baletula Diambanza, auteur.

— Madame Magalie Ndombasi, relectrice et gérante de Biyela's Edition, structure de relecture, correction et traduction.

— Monsieur Luto Nzolantima, auteur-compositeur et hommes de lettres.

En toute confidentialité (l'anonymat des candidats a été préservé) et objectivité, ils ont attribué des notes aux 16 poèmes. Le cumul des notes a permis de sélectionner les 5 poèmes à plus forte note.

Il s'agit des élèves suivants :

1. « Le panégyrique fluvial », de Jonathan Nkuka 5eme humanité, CS LEMBO

2. « Fleuve Congo, tu sais ? », de Béni Ikami 2eme humanité LYCÉE ST THÉRÈSE

3. "O toi Fleuve Congo", de Kitambala Wakenge 3eme Humanité Lycée Kabambare

4. « O mon beau Fleuve Congo », de Fortune Kalengaa Muamba, 8eme Humanité Lycée Kabambare

5. « Le Fleuve Congo », de Patricia Pombo Padami 5eme Humanité Lycée Kabambare

Afin de couronner le grand gagnant de cette 2ème édition, un vote du public a également été organisé du 17 au 24 octobre 2022 sur les réseaux sociaux avec un engouement très significatif : plus de 6000 réactions en grande majorité des jeunes, représentant 30% des points.

A la suite de la compilation des résultats, il ressort les résultats suivants :

NOTE JURY / 70	VOTE DU PUBLIC (VOIX)	PONDÉRATION VOTES SUR 30	TOTAL CUMULÉ	TITRE	AUTEUR
39,67	383	10,54	50,21	LE PANÉGYRIQUE FLUVIAL	JONATHAN NKUKA 5ÈME HUMANITÉ, CS LEMBO
39,67	376	10,35	50,02	FLEUVE CONGO, TU SAIS?	BÉNI IKAMI, 2ÈME HUMANITÉ, LYCÉE STE THÉRÈSE
36,17	84	2,31	38,48	O TOI FLEUVE CONGO	KITAMBALA WAKENGE 3ÈME LITTÉRAIRE A, LYCÉE KABAMBARE
35,00	79	2,17	37,17	O MON BEAU FLEUVE CONGO	FORTUNE KALENGA MUAMBA 8ÈME E, LYCÉE KABAMBARE
33,83	168	4,62	38,46	LE FLEUVE CONGO	PATRICIA POMBO PADAMI 5ÈME, LYCÉE KABAMBARE

Le poème « Le panégyrique fluvial », de Jonathan Nkuka 5eme humanité, CS LEMBO a été désigné comme meilleur poème par les membres du jury et la Communauté Facebook du Festival Kongo River.

Les auteurs des 5 poèmes sélectionnés ont également été récompensés mais bien entendu l'auteur du poème gagnant a reçu des cadeaux spéciaux et une visibilité pendant une année en tant que « Champion pour la protection du Fleuve Congo ».

Son poème servira à la sensibilisation pour la valorisation et la protection de ce patrimoine national.

Nous en reproduisons l'intégralité ci-dessous :

Le panégyrique fluvial

À l'écrit d'un panégyrique rédigé
À la perfection d'une plume par excellence
À l'oreille du monde je parle du fleuve Congo
À l'occasion propice d'exprimer mon talent
À l'égard du plus puissant fleuve africain

Parler du fleuve Congo me rend bien joyeux
Parce qu'il est l'un des cours d'eau prestigieux
Par son état naturellement faramineux
Partage au monde entier un air radieux
Partout où vous êtes, sachez-le qu'il est soyeux

La pénurie d'eau n'est point son langage car
La grandeur et la splendeur habitent ce fleuve
La puissance loge sur son étendue colossale
La protection de ce fleuve pour son prérequis,
La valorisation et le bien-être font notre devoir

Le bassin du fleuve Congo n'est licencieux
Le bassin du fleuve Congo reste avantageux
Le monde grâce à ses vertus est chanceux
Le fluvial congolais n'est pas du tout vicieux
Le monarque de fleuves les plus soyeux

Je rime de façon mirifique car notre fleuve est
Magnifique avec ses voies navigables
En amont de Kinshasa-Brazzaville
Avec ses vagues et ses eaux versus les cieux
La sensation doit être tellement incroyable
Avec l'amerrissage en passage par bateaux
Ses rives sont mirobolantes et fascinantes

Par ses vagues mutant, il est unique
S'il faut que je parle de lui je ne ferai que
D'éloges pour ce vaste trésor venu de Dieu
Mettons-nous en activité pour le choyer
Nous sommes chanceux de l'avoir
Le fleuve Congo est l'ombre que j'aimerais voir
Quand on parle d'un cours d'eau au monde

Le fleuve Congo est certes une des fleurs
Embellissant les Congo jumeaux et le monde
Mettons-nous en action pour sa protection
Nous mériterons ensuite des ovations
Mettons-nous en exercice pour créer à son
Hommage un exergue montrant à quel point
Le fleuve Congo est mirobolant.

**Jonathan Nkuka,
5ème Humanité, CS LEMBO**



Le lauréat du concours Jonathan Nkuka et Dr. Andreas Kalk, Directeur Pays GIZ



Le Directeur du Lycée Kabambare et le Prof. Henri Kalama



Remise des prix concours poésie avec M. Jean-Marie Kassamba / DG Télé 50



Remise des prix concours poésie avec l'Honorable Ados Ndombasi



Remise des Prix,
Mme Lorraine Ngbanda



LE FESTIVAL KONGO RIVER

EDITION 2022
CONCOURS DE POESIE
« DANS LES MEANDRES DU FLEUVE CONGO »

DECERNE LE 1^{er} PRIX A L'ELEVE
JONATHAN NKUKA, DU C.S. LEMBO
ET LUI CONFERE LE TITRE DE
CHAMPION DU FLEUVE CONGO 2022

Vincent Kunda
Coordonnateur KONGO RIVER ASBL



Remise des prix
concours poésie FKR2

IV. Le festival EN FESTIF

La musique étant un des meilleurs canaux de vulgarisation et de sensibilisation auprès du grand public, particulièrement congolais, l'ONG KONGO RIVER s'appuie aussi sur la créativité des artistes pour porter les messages d'intérêt capital.

Le festival utilise la culture comme vecteur de sensibilisation de la population pour l'adoption des comportements écoresponsables vis-à-vis de la nature, particulièrement au réseau hydrographique congolais, lequel représente plus de 50 % de réserves en eaux douces de tout le continent africain.

Pour cette deuxième édition, l'ouverture de la partie festive a été couronnée par une programmation musicale à couper le souffle avec des artistes d'horizons et styles divers qui au-delà d'une simple agrémentation du public ont porté haut à travers

leur art la thématique du festival, à savoir, la nécessité de prendre conscience et d'agir dans le sens d'adopter un certain nombre des comportements écologiques face à nos cours d'eau et rivières.

Au menu de cette partie festive, la musique populaire, la rumba traditionnelle ainsi que tant d'autres styles allant de la recherche aux sons d'ici et d'ailleurs.

Un plateau spécial réservé à la gent féminine avec des artistes féminins sélectionnés non seulement pour leur talent, mais aussi et surtout pour leur capacité à porter le message et à défendre des causes :

« Basi y'afrika" un groupe musical composé à 100 % de femmes ; Maria Milagros, artiste musicienne à l'assaut depuis quelque temps du public kinois et la slameuse ivoirienne Amee.

L'idée étant ici de relever la responsabilité de la femme

PROGRAMATION MUSICALE FINALE FKR2

LE 16 JUIN (Conférence Scientifique)	LE 17 JUIN (Musique Urbaine)	LE 18 JUIN (Folk traditionnelle)	LE 19 JUIN (Salsa, Zouk, Rumba)
AMEE	BALLET (EDDY MBOYO) ouverture	AROBASE	STEPHANE MALONGA
Maria Milagros	BASSI Y'AFRIKA	MEDICINE MAN Orchestra	ÉRIC VIRGAL
JEAN GOUBALD	MARIA BESONGO	RENE LOKWA (équateur)	HERITIER WATA
Rehanna thewel	MPR	Bayouda du congo avec Lelimba	
	BUT NA FILET	BILL CLINTON	



face à l'eau qui est une denrée essentielle dont cette dernière use au quotidien pour la survie des familles entières l'humanité donc.

En RDC, et particulièrement à Kinshasa, la musique populaire a toujours été au rendez-vous des grandes mobilisations. Ainsi se sont succédé sur le podium du festival, des artistes ayant pignon sur rue à l'instar de :

- Hugues dit But n'a filet.
- Kalonji Didier dit Bill Clinton.
- Le groupe MPR (comprenez MPR pour Musique Populaire de la Révolution), musique urbaine, qui au travers de ses morceaux peint les réalités sociales, de la vie au quotidien en

République démocratique du Congo.

- Jean Goubald Kalala, connu du grand public pour son engagement à défendre le retour aux valeurs et à la dignité d'une Afrique forte.
- Arobas Gwater artiste du label du grand Jupiter le général rebelle.
- Étoile montante de la rumba contemporaine, et Ambassadeur de la deuxième édition du festival Kongo River, l'artiste Kabeya Héritier dit Watanabe a excellé par une forte mobilisation du public lors de cette partie festive.

Les traditions africaines par leurs sonorités bien propres et particulières ont constitué un moment clé du festival avec des spectacles époustouflants,

des groupes folkloriques tels que Jean René Lokwa fils de la province de l'équateur, le ballet la Sanza d'Eddy Mboyo, et les célèbres Bayouda du Congo, dépositaire du folklore du grand Kasai de la RDC.

Sur le plateau international, au bord du fleuve dans la baie de Kinsuka à l'espace chez Tintin, le public présent est allé à la découverte de la musique dite spirituelle du groupe Medicine Man Orchestra qui dans un spectacle haut en couleur et en vibrations, n'a pas manqué de surprendre et de convaincre l'assistance.

Éric Virgal, une des icônes du groupe Kasav et de la musique zouk a fait zouker le public ;

C'est dans le même registre que la slameuse ivoirienne Amee une des grandes découvertes de ce festival s'est faite adoptée sans

peine par ses morceaux mixant à la poésie, son amour des eaux d'Afrique patrimoine historique qui lie les peuples du continent créant une identité commune. Le clou du festival reste sans nul doute, ce moment de fusion totale entre les styles divers et musique du monde exploré de fond en comble par Stéphane Malonga.

Durant trois jours, le festival a connu son apothéose, dans un mélange rythmé des sons divers formant une sorte de communion mêlant musique, et festivaliers, autour du majestueux fleuve Congo, symbole des idéaux portée par Kongo River, le premier festival magnifiant ce merveilleux patrimoine.



TV5 MONDE

Partenaire officiel
Festival Kongo River 2



ONT

Partenaire officiel
Festival Kongo River 2





Bayouda du congo,
Festival Kongo River 2



Basi y'Afrika,
Festival Kongo River 2



René Lokwa,
Festival Kongo River 2

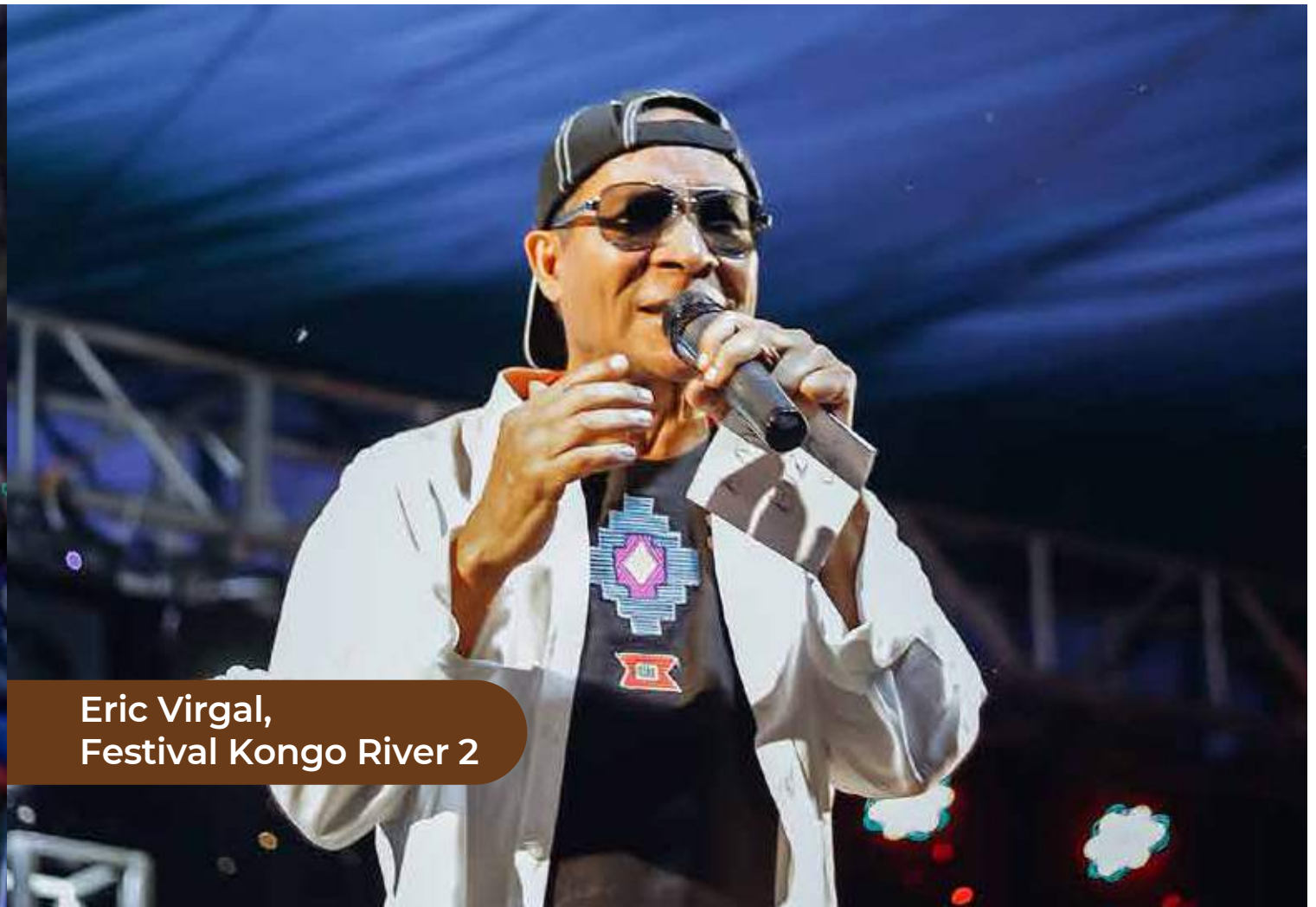


Medicine Man Orchestra,
Festival Kongo River 2





Eddy Mboyo et la Sanza,
Festival Kongo River 2



Eric Virgal,
Festival Kongo River 2



Stephane Malonga,
Festival Kongo River 2



Maria Milagros,
Festival Kongo River 2





Bill Clinton Kalonji,
Festival Kongo River 2



Héritier Watanabe,
Festival Kongo River 2



Hugues But na filet,
Festival Kongo River 2



Le Groupe MPR,
Festival Kongo River 2



**SCANNEZ CE CODE POUR
VOIR LA FESTIVITÉ**



V. Deuxième édition DU FESTIVAL KONGO RIVER: BILAN

A. Résultats

Au terme de cette deuxième édition, nous nous disons pleinement satisfaits des résultats obtenus par une équipe jeune, de volontaires, avec le soutien de quelques partenaires qui ont eu foi dans la pertinence de notre combat.

1. OBJECTIFS ATTEINT (FORCE)

Évènement innovant, attractif, récréatif, instructif, transversal, holistique, multidimensionnel et actuel
Sensibilisation directe et indirecte
Taux de participation de plus en plus croissant
Réalizations (en pourcentage conférence, communication, programmation musicale)
Partenariat avec les institutions, secteur privé, ministères et autres associations
Envergure internationale de la conférence avec des panélistes internationaux
Envergure internationale du festival grand public avec la participation de musiciens internationaux.

2. CONTRAINTES

FKR étant un événement unique en son genre et s'exécutant dans des endroits atypiques, ce qui requiert plus d'effort en termes de logistique et d'organisation).

Nous avons fait face à de nombreuses contraintes d'ordre :

- Logistique : l'accès et l'aménagement des sites de la conférence et du festival, la pêche du plastique dans le Fleuve Congo, le transport des équipes sans véhicules propres à l'ONG.
- Communicationnel : les frais des postes Communication et média représentent l'un des plus gros de dépenses de nos activités car il y a un gros travail de sensibilisation.



Hormis l'appui de quelques partenaires tel GIZ, Kaplan, Afrika Inn, les cotisations volontaires des membres de l'association représentent la majorité des apports.

Il est nécessaire d'assurer la soutenabilité de nos activités.

- Financier : comme toute activité événementielle, mobiliser les sponsors est un grand défi, auquel nous n'avons pas échappé. Il est nécessaire d'assurer la soutenabilité de nos activités dans l'avenir.
- Organisationnel : comptant sur des jeunes volontaires et quelques consultants, nous avons des ressources humaines limitées par rapport au besoin pour couvrir tous ces événements.



**Ministère de transport et
voies de communication**

Partenaire officiel
Festival Kongo River 2

Cependant, la volonté et le professionnalisme de ces jeunes ont permis d'atteindre les résultats que nous présentons dans ce rapport.

Nous en sommes fiers. Une autre contrainte organisationnelle est celle de la grande incertitude qui plane généralement jusqu'à la veille ou au matin des événements, sur la présence de telle ou telle personnalité attendue, sur l'appui de tel ou tel partenaire.

L'équipe KONGO RIVER, consciente de ce contexte propre à beaucoup de pays de la région, navigue dans cette incertitude et s'adapte.

Avec beaucoup de volonté, mus par la passion de réussir cet événement, nous avons pu lever la majorité des contraintes rencontrées.

Cependant, nous nous excusons des petits couacs inhérents à toute œuvre humaine.

Nous nous attelons à les corriger pour la 3ème édition à laquelle nous espérons vous avoir comme partenaires.

B. OPPORTUNITÉS

- Possibilité d'être un événement itinérant le long du Fleuve Congo, de sa source à son embouchure.
- Collaboration avec plusieurs organismes de protection de la nature.
- Possibilité d'en faire un des plus grands événements de l'Afrique central en termes d'environnement, de tourisme vert et d'économie bleue.
- Être un partenaire de premier plan dans la sensibilisation et la communication en faveur de l'environnement, avec les autres organisations de la société civile, le gouvernement, les sociétés (RSE), le monde

scientifique, les artistes engagés dans les causes environnementales.

- Encourager les sociétés d'accompagner nos actions environnementales et ainsi affirmer leur responsabilité sociétale (RSE).
- Être le défenseur des sans-voix, victimes environnementales (communautés des pêcheurs, maraîchers, peuples riverains, ...)

C. PERSPECTIVES

L'objectif poursuivi dans les prochaines éditions est celui d'assurer la continuité de ce projet holistique, en poursuivant notamment des projets innovants tels que Eau



**Ambassade USA
Kinshasa**

Partenaire officiel
Festival Kongo River 2

kongo et Pêcheurs des matières plastiques.

D'où la nécessité de poursuivre la sensibilisation et la recherche de partenariats en vue de pérenniser la dynamique initiée par Kongo River.

Kongo River sollicite l'accompagnement des partenaires techniques et financiers pour la mise en place d'un observatoire de l'eau, dans les meilleurs délais.

Cet observatoire indépendant constituera une veille de la qualité et de la quantité des eaux de notre vaste réseau hydrographique et permettra de lancer l'alerte sur les menaces qu'il subit pour des actions idoines de l'Etat avant les catastrophes.

En effet, l'on ne doit pas attendre des catastrophes comme celle de la rivière Kasai en 2021 pour prendre des actions mais il est

important de mettre en place les actions d'évitement des dites catastrophes par une gestion rationnelle de notre ressource eau.

L'ambition de cette troisième édition sera beaucoup plus complexe que la deuxième, d'autant plus que pour la partie scientifique, il est prévu l'organisation d'une expédition dans la province du kongo central à Muanda où le fleuve fini son parcours avec la présence du parc marin de mangroves, l'embouchure du fleuve Congo, la route des esclaves et plusieurs autres sites touristiques.

Au vu de la complexité des matières traitées pendant la conférence scientifique, les participants ont émis le vœu d'étendre la conférence sur deux jours, afin de permettre plus de partages d'information et d'échange sur les différentes thématiques.

D. REMERCIEMENTS

Sans le concours de nos partenaires techniques et financiers, cette deuxième édition n'aurait jamais pu se réaliser.

Ces quelques mots ne témoigneront pas assez de la gratitude que toute l'équipe Kongo River ressent envers eux.

Le Fleuve Congo leur est reconnaissant car grâce à leur apport, il est de plus en plus reconnu, comme méritant attention, hommage et protection.

Nos remerciements chaleureux vont à :

- Ministère du Tourisme ;
- Ministère de Transport et voies de communication ;
- L'Ambassade des USA ;
- La Coopération Allemande ;

- La GIZ
- L'Agence Nationale de l'Electrification et des Services Energétiques en milieu rural et périurbain- ANSER en sigle
- Le Parc de la Vallée de la N'Sele ;
- Matadi Gateway Terminal ;
- Office National du Tourisme ONT ;
- TV5 Monde ;
- KAPLAN ;
- Restaurant Jolive.



**Parc de la Vallée
de la N'sele**

Partenaire officiel
Festival Kongo River 2

VI. Remerciement KONGO RIVER

Au nom de toute l'équipe Kongo River, nous remercions vivement nos partenaires pour leur soutien sans lequel cette initiative ne saurait perdurer.

Mention particulière, à son Excellence Monsieur le Ministre du Tourisme, **Modéro Nsimba**, qui nous a pris par la main pour guider nos premiers pas depuis la première édition en apportant une assistance et en instruisant l'ONT, L'Office National du Tourisme pour encadrer les aspects liés au tourisme.

MERCI BEAUCOUP !

Un grand merci aussi à Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne, **M. OLIVIER Schnakenberg** pour avoir cru en ce projet.

De même qu'à son Excellence Monsieur le Ministre d'État aux Transports et Voies de

Communication, **Chérubin OKende**.

Il a tout de suite compris la pertinence de notre projet et a joué un rôle déterminant lors de la deuxième Edition du Festival Kongo River en sponsorisant le lancement sur le bateau « Le Majestic Majestic River »

MERCI !

Nos remerciements vont aussi à son Excellence Madame **Catherine Furaha Katunga**, Ministre de la culture, des Arts et des patrimoines pour son soutien et son accompagnement.

Et comment oublier l'Honorable **Ados Ndombasi** qui a apporté son expérience et son optimisme à toute épreuve pour nous permettre de traverser les bourrasques et les tempêtes du fleuve.

Et Madame **Jolie Yombo**, Directrice Générale de l'ONT, Office National du Tourisme.

La mobilisation et la disponibilité de ses équipes nous ont été d'un précieux secours pour résoudre les problèmes logistiques et diplomatiques, notamment la facilitation pour l'obtention des visas d'entrée et de séjour à Kinshasa des artistes et festivaliers étrangers.

Merci beaucoup au soutien précieux de l'Ambassade des USA en RDC pour son accompagnement à cette 2ème édition, à travers la chargée de mission Adjointe, Mme **Marion Epuk** et à la responsable de la culture Mme **Charlotte Fadare** pour son implication.

Quid alors de la prépondérante participation et du soutien de l'ambassade de l'Allemagne à Kinshasa, à travers la GIZ ?

Le Docteur **KALK** ainsi que toute l'équipe de la GIZ, par les personnes de **Vincent Fremondiere**, Madame **Chantal** et son équipe avec qui nous avons travaillé d'arrache-pied

pour obtenir ces beaux résultats. Et comment oublier tous les autres Partenaires et Sponsors, qui ont contribué directement ou indirectement à la réussite de cette 2e édition.

Nous vous disons merci !

Nous pensons à la société Bralima qui ne cesse de nous apporter main forte avec le CORA et l'équipe Marketing,

Nos sentiments de profonde gratitude à :

- Toute l'équipe de Matadi Gateway Terminal (MGT) ;
- KAPLAN avec Madame Sonia qui nous oriente, encourage et accompagne ;
- ANSER notre fidèle partenaire qui a cru en Kongo River depuis sa genèse ;
- La Boucherie Jolive avec Madame Marie France ;
- AFRIKAN IN M. Luto Nzolantima ;

- LAEL vision docteur Magloire Nzolantima ;
- One dièse (One#) qui nous a réalisé toutes ces belles vidéos ;

Chapeau à toutes les éminences grises, qui au travers de leurs brillants exposés, nous ont fournis de la matière à réflexion.

Notre gratitude va aussi aux artistes à ce public qui a répondu présent au rendez-vous de cette deuxième édition.

Nos remerciements s'adressent également à toute l'équipe Kongo River.

Cette équipe de jeunes Congolais orfèvres de la réussite, armée juste du vouloir, de leur savoir-faire et de la résilience, ils ont pu nous donner cette deuxième édition, grand format.

Merci à **Cedric David** qui est venu de la Colombie pour nous accompagner dans l'organisation du point de vue artistique.

Merci à Monsieur **Pâris Diambanza**, qui a partagé avec nous son expérience et sa sagesse.

Pour finir, merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin, c'est grâce à vous que nous avons pu le faire et nous vous disons : merci, matondo, Asente, twasakidila, botondi !

Rendons-nous à la troisième Edition prévue l'année prochaine à Moanda dans la province du Kongo Central et à Kinshasa.



**SCANNEZ CE CODE POUR
VOIR LA VIDÉO**





Ministère de transport et voies de communication



Ministère du Tourisme



TV5 MONDE



An ICTSI Group Company



.KAPLAN
— RDC —



Ministère de transport et voies de communication



.KAPLAN RDC

Lodevi

#ONEDIEZ



Ministère du Tourisme



giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



ORIGINALEtv

KONGO events



Jeffery Travels | Always One Step Ahead



PRINTING STATION COPY SERVICE



TV5 MONDE





Édition Décembre 2022

Copyright © Festival Kongo River

Conception et réalisation : Festival Kongo River